

**La  
campagne  
d'Arlette  
Laguiller**  
p. 2 à 5

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

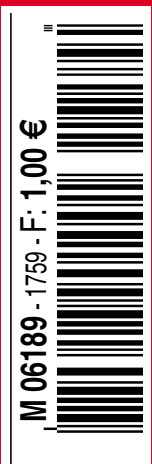
Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1759 - 12 avril 2002 - prix : 1 € (6,56 F)

**Votons pour  
notre camp,  
le camp des  
travailleurs**

**14 avril**  
**à 15 h**  
**tous**  
**au**  
**meeting**  
**du**  
**Zénith**  
**à**  
**Paris**  
**(Porte de Pantin)**



**Palestine-Israël**  
**La sale guerre**  
**de Sharon**



p. 8, 9

# Sommaire

## La campagne d'Arlette Laguiller

p.2-4-5

### Leur société

- p.11 ■ La pub du gouvernement à propos de l'allocation personnalisée d'autonomie
- p.15 ■ Réouverture du tunnel du Mont-Blanc aux poids lourds

### Présidentielle

- p.3 ■ Jospin, recordman des privatisations
- p.6 ■ Les attaques contre les retraites
- p.7 ■ L'amnésie de Jospin
- Les emplois-jeunes
- La fortune des candidats
- p.11 ■ Jospin mal accueilli au CHU de Clermont-Ferrand

### Tribune

- p.6 ■ Algérie : la répression s'amplifie, la révolte continue

### Dans le monde

- p.8 ■ La situation au Proche-Orient
- p.9 ■ Les manifestations pro-palestiniennes et pro-israéliennes en France
- p.10 ■ Le système de santé britannique
- p.11 ■ Le procès des responsables du génocide rwandais
- p.16 ■ Les fonds de pension aux Etats-Unis
- La chute d'Andersen entraînée par Enron

### Dans les entreprises

- p.12 ■ La Poste de plus en plus loin du service public
- Réaction contre un licenciement à La Poste
- Les pompiers lyonnais en colère
- p.13 ■ Grève dans les Transports en Commun Lyonnais
- Recul de la direction de la SNCF à Villeneuve-Saint-Georges
- Les cheminots mécontents de Gayssot
- p.14 ■ Occupation de l'usine VDM à Lucé
- Régression sociale à Nylstar
- Grève à Saxby Montataire
- p.15 ■ Précarité et bas salaires dans le secteur du commerce
- Grève pour les salaires à Téfal-Rumilly

# Les émissions d'Arlette Laguiller à la radio et à la télévision

## Jeudi 11 avril

(dans le cadre des émissions de la campagne officielle)

**France Inter (radio), avant le bulletin d'information de 14 h**  
**France 3, vers 18 h 20**

**La 5, vers 18 h 50**

**France 2, avant le journal de 20 h**

## Vendredi 12 avril

(dans le cadre des émissions de la campagne officielle)

**La 5, vers 6 h 45**

**France 2, vers 8 h 30**

**France 3, avant le "12-14"**

**France 2, vers 13 h 40**

**France Inter (radio) après le journal de 20 h**

**France 3, après le "Soir 3"**

**France Inter (radio) le lendemain vers 1 h 30**

et sur

**France 2 invitée des "Quatre vérités" 7 h 40**

**Canal + invitée de Karl Zéro vers 19 h 30**

## Samedi 13 avril

**TFI, invitée du journal de 20 h**

## Lundi 15 avril

(dans le cadre des émissions de la campagne officielle)

**La 5, vers 6 h 45**

**France 2, vers 8 h 30**

**France 3, avant le "12-14"**

**France 2, vers 13 h 40**

**France Inter (radio) après le journal de 20 h**

**France 3, après le "Soir 3"**

**France Inter (radio) le lendemain vers 1 h 30**

et sur

**France 2, invitée au journal de 20 h**

## Mardi 16 avril

(dans le cadre des émissions de la campagne officielle)

**France Inter (radio), avant le bulletin d'information de 14 h**

**France 3, vers 18 h 20**

**La 5, vers 18 h 50**

**France 2, avant le journal de 20 h**

## Mercredi 17 avril

(dans le cadre des émissions de la campagne officielle)

**France Inter (radio), avant le bulletin d'information de 14 h**

**France 3, vers 18 h 20**

**La 5, vers 18 h 50**

**France 2, avant le journal de 20 h**

## Jeudi 18 avril

(dans le cadre des émissions de la campagne officielle)

**La 5, vers 6 h 45**

**France 2, vers 8 h 30**

**France 3, avant le "12-14"**

**France 2, vers 13 h 40**

**France Inter (radio) après le journal de 20 h**

**France 3, après le "Soir 3"**

**France Inter (radio) le lendemain vers 1 h 30**

## Vendredi 19 avril

(dans le cadre des émissions de la campagne officielle)

**France Inter (radio), avant le bulletin d'information de 14 h**

**France 3, vers 18 h 20**

**La 5, vers 18 h 50**

**France 2, avant le journal de 20 h**

## LUTTE OUVRIÈRE

*Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste*

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E.mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15 400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, voie aérienne</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 .....  
 COMPLÈMENT D'ADRESSE : .....  
 .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 R

# Editorial

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 8 avril 2002

Chirac et Jospin, qui se disputent le poste de président de la République, sont au pouvoir, l'un depuis sept ans, l'autre depuis cinq. On a donc pu juger leur politique.

Chirac est ouvertement au service du grand patronat. Ses deux principaux soutiens, Balladur et Juppé, ont signé des attaques majeures contre les acquis du monde du travail. C'est Balladur qui a décidé d'allonger la durée de cotisations pour la retraite à 40 annuités dans le privé. Juppé a tenté, en 1995, de compléter ce mauvais coup en tentant d'élargir cette mesure aux travailleurs du secteur public. Mais les cheminots et les autres travailleurs du secteur public ont réagi et il a dû piteusement faire machine arrière.

C'est bien la preuve que les travailleurs peuvent faire reculer un gouvernement. Comme en 1936, où un gouvernement de gauche et le patronat ont dû céder aux exigences des travailleurs. Comme en 1968, où un gouvernement de droite avait dû reculer devant la grève générale.

Jospin a prétendu, ces jours-ci, que son gouvernement avait « tenu ses promesses » et que c'était « avec un gouvernement de gauche que les problèmes de chômage, de retraite, et de santé trouveront une réponse. »

Mais pourquoi ce qu'il promet de faire à l'avenir – en termes suffisamment vagues pour que cela ne l'engage pas – ne l'a-t-il pas fait depuis cinq ans ? Pourquoi n'est-il pas revenu sur les mesures Balladur sur les retraites ?

## VOTEZ POUR VOTRE CAMP, LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Non seulement il ne l'a pas fait, mais c'est son gouvernement qui a décidé que les retraités paieraient la CSG. Pourquoi n'est-il pas revenu sur le plan Juppé concernant la santé, qui se traduit à la fois par une aggravation des conditions de travail du personnel hospitalier, et par la diminution des moyens de se soigner pour les travailleurs ?

Le chômage a certes diminué... un peu. Mais cela n'a pas réduit la pauvreté dans le pays. Au contraire, puisque le nombre de ceux qui se retrouvent sous le seuil de pauvreté est de six millions, qu'ils soient inscrits au chômage ou qu'ils aient un travail.

Le seul bilan dont Chirac et Jospin puissent se vanter, c'est d'avoir fait prospérer les actionnaires des grandes sociétés.

Alors, que pourrions-nous attendre de Jospin, s'il est élu ? Rien de plus que ce qu'il a fait en cinq ans ; la même chose que ce que nous pourrions attendre de Chirac, avec lequel Jospin a cohabité cinq ans sans que rien ne distingue leur politique.

Voter pour Arlette Laguiller, c'est leur dire à tous deux que nous en avons assez d'avoir été trompés. Et plus nombreux nous serons à le faire le 21 avril, plus ils entendront ce message. Ils commencent d'ailleurs à l'entendre. Rien que les sondages actuels qui prévoient autour de 8 à 10 % pour elle - ce qui signifie bien plus dans les classes populaires - contraignent les dirigeants socialistes à infléchir leur discours.

Pierre Mauroy, le Premier ministre socialiste qui imposa le blocage des salaires en 1982, en est à se souvenir, à trois semaines du scrutin, que « la classe ouvrière existe » et que « travailleurs » et « ouvriers » ou même « lutte de classe » « ne sont pas des gros mots ». Et si la mémoire revient tout d'un coup à ces gens-là, ils n'en auront pas fini si le scrutin confirme les sondages et que les voix d'Arlette Laguiller manifestent la colère des travailleurs.

Eh oui, la classe ouvrière existe ! Ce n'est pas qu'un mot, ni gros, ni petit. C'est une réalité qui pourra se compter dans l'élection à venir, ce qui permettra de mesurer sa force, et aussi de mieux préparer l'avenir.

Et alors ces politiciens, qui aujourd'hui prétendent que le vote pour Arlette Laguiller serait un vote inutile, que ses voix seraient des voix perdues, devront se rendre à cette évidence : les travailleurs ne les croient plus.

Les voix d'Arlette Laguiller seront seulement perdues pour le PS, le PC et les Verts, et bien sûr la droite, mais ne seront pas perdues pour les travailleurs.

Elles seront au contraire bien utiles pour l'avenir, si les travailleurs reprennent confiance en eux grâce à ce score.

Alors, le 21 avril, votez pour vous, votez pour le camp des travailleurs !

## LE GOUVERNEMENT JOSPIN RECORDMAN DES PRIVATISATIONS

L'Etat vient de vendre une partie des actions de Renault qui lui restaient. Cette vente suit de peu la cession de la société des Autoroutes du Sud de la France. Ce sont là les deux dernières opérations d'une longue liste de privatisations, totales ou partielles, opérées par le gouvernement Jospin depuis 1997. Le CIC, Thomson-CSF et Multimédia, le GAN, le Crédit Lyonnais, l'Aérospatiale, Air France, France Télécom, parmi bien d'autres, figurent dans cette longue liste.

Résultat, le gouvernement dit de gauche plurielle a davantage privatisé que les gouvernements précédents de droite, ceux de Balladur et Juppé. Plus d'un millier de sociétés qui appartenaient au secteur public ou semi-public ont été transférées au privé de 1997 à 2002. 200 000 salariés ont ainsi quitté le secteur industriel public. Celui-ci aura vu sa part dans l'emploi total passer de 10 % en 1988 à moins de 5 % aujourd'hui.

En 1997, avant les élections législatives, le programme électoral du PS promettait qu'en cas de victoire, il refuserait « la privatisation des services publics, et leur transformation en objet de profits ». France Télécom et Air France ont pourtant été partiellement privatisées quelque temps plus

tard. Des autoroutes le sont actuellement.

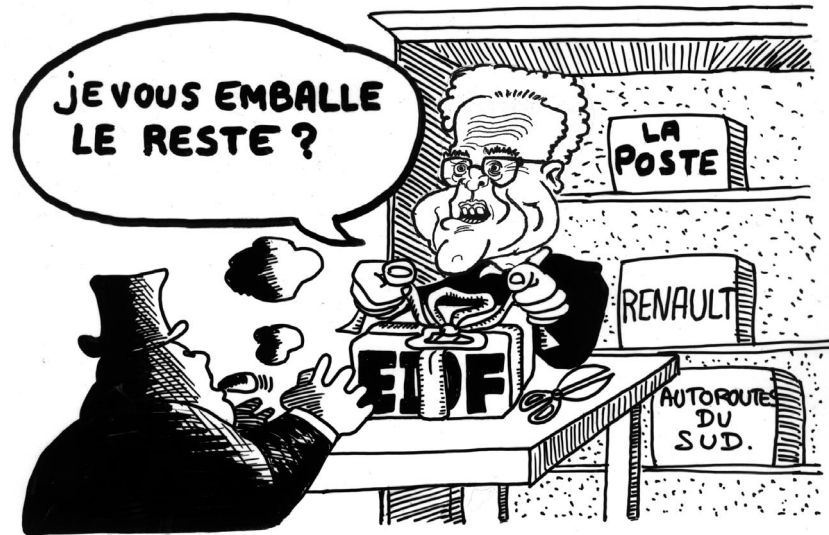
Quant à la déclaration commune PC-PS qui allait conduire à l'alliance gouvernementale des deux partis, elle affirmait à cette époque : « Notre détermination à défendre et promouvoir en les rénovant et en les démocratisant les services publics, la fonction et les politiques publiques. La droite les brade. Elle dérègle. Nous nous engageons à faire prévaloir une autre politique. Ainsi, par exemple, pour France Télécom, Thomson, Air France, nous proposons l'arrêt des processus de privatisation. » !

Loin des engagements de 1997, Jospin, Gayssot et les autres compères de la gauche plurielle ont privatisé en quantité, pour le

plus grand profit du monde de l'argent. Pour les trusts et les groupes financiers, de telles opérations sont juteuses, lors des opérations de privatisation qu'ils contrôlent, et par la suite lorsqu'ils ont les mains encore

plus libres pour exploiter les travailleurs de ces entreprises et s'enrichir dans les activités les plus rentables.

Michel ROCCO



# LA CAMPAGNE D'ARLETTE LAGUILLER



## Le 5 avril, à Rouen

650 personnes étaient venues le 5 avril au rendez-vous d'Arlette Laguiller au Parc Expo à Rouen.

Elle a été d'entrée applaudie quand elle a dénoncé les 60 % de chômage dans certains quartiers de Rouen, comme les Sapins ou la Sablière. Des habitants de ces quartiers, les plus pauvres de la ville, étaient venus écouter celle qui les représente le mieux.

Elle a dénoncé les fermetures d'usines qui se sont succédé dans la région, De Carbon à Andé, Lucen Technologies à Déville-les-Rouen. Aujourd'hui c'est Castrol à Sotteville-les-Rouen qui va mettre 43 ouvriers à la rue, pourtant Castrol appartient au groupe BP, géant du pétrole. C'est Aventis qui doit être en partie racheté par Bayer, avec un démantèlement de l'usine qui inquiète les ouvriers, car souvent démantèlement est suivi par fermeture et

licenciements.

Pour les 63 travailleurs restant à Badin à Barentin, c'est la fin, alors que cette usine textile a compté jusqu'à 1000 salariés il y a quelques années.

Face à cette situation, Arlette Laguiller a développé son programme, axé sur la défense des intérêts des travailleurs. D'ailleurs ils s'y sont retrouvés car, à la fin du meeting, elle fut très vite entourée par ceux qui l'avaient si chaleureusement applaudie : un docker qui en voulait aux « socialos » qui l'avaient jeté à la rue avec la réforme des ports, un jeune venu chercher un autographe pour sa maman Fatima, des jeunes, des moins jeunes. Arlette a signé sur son livre, le journal, les cartes d'invitation... Pour tous ceux-là, Arlette Laguiller est bien leur candidate.

À Saint-Lô, le 7 mars.

## LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

### 11 avril

Aigurande (Indre)  
Blamont (Meurthe-et-Moselle)  
Chaurce (Aube)  
Châteauroux-Baulieu (Indre)  
Châteauroux-ZUP (Indre)  
Châtenois-les-Forges (Territoire-de-Belfort)  
Groslay (Val-d'Oise)  
Guidel (Morbihan)  
Mainvilliers (Eure-et-Loir)  
Orsay-Faculté des Sciences (Essonne)

### 12 avril

Aix-en-Othie (Aube)  
Arbois (Jura)  
Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)  
Blois (Loir-et-Cher)  
Cholet (Maine-et-Loire)  
Corbigny (Nièvre)  
Courbevoie (Hauts-de-Seine)  
Hérouville-St-Clair (Calvados)  
Le Blanc-Mesnil-Nord (Seine-St-Denis)  
Longueau (Somme)  
Mirecourt (Vosges)  
Montaigu (Vendée)  
Nantes (Loire-Atlantique)  
Perpignan (Pyrénées-Orientales)  
Ploufragan (Côtes-d'Armor)  
Saint-Dié (Vosges)  
Savigny-sur-Orge (Essonne)  
Sully-sur-Loire (Loiret)  
Villeneuve-d'Ornon (Gironde)

### 13 avril

Châteaumeillant (Cher)  
Compiègne (Oise)  
Cosne-sur-Loire (Nièvre)  
Coulaines (Sarthe)  
Domfront (Orne)  
Gannat (Allier)  
Issoire (Puy-de-Dôme)  
Montmorillon (Vienne)  
Saint-Amand (Nord)  
Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques)  
Saint-Quentin (Aisne)  
Wassy (Haute-Marne)

### 15 avril

Auxonne (Côte-d'Or)  
Valognes (Manche)  
Veynes (Hautes-Alpes)

### 16 avril

Fameck (Moselle)  
Jonzac (Charente-Maritime)  
Luzenac (Ariège)  
Mondeville (Calvados)  
Montreuil (Seine-Saint-Denis)  
Paris 12<sup>e</sup>  
Saint-Germain-du-Puy (Cher)  
Saint-Just-en-Chaussée (Oise)

### 17 avril

Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne)  
Bédarieux (Hérault)  
Chanteloup-les-Vignes (Yvelines)  
Charenton-le-Pont (Val-de-Marne)  
Les Herbiers (Vendée)  
Lorient-Kervenanec (Morbihan)  
Metz-Borny (Moselle)  
Paris 13<sup>e</sup>  
Puteaux (Hauts-de-Seine)  
Revigny-sur-Ornain (Meuse)  
Sallaumines (Pas-de-Calais)  
Semur (Côte-d'Or)  
Sin-le-Noble (Nord)  
Sucy-en-Brie (Val-de-Marne)  
Trèbes (Aude)

### 18 avril

Anzin (Nord)  
Argenteuil (Val-d'Oise)  
Caen-La Guérinière (Calvados)  
Commentry (Allier)  
Decize (Nièvre)  
Embrun (Hautes-Alpes)  
Etain (Meuse)  
La Riche (Indre-et-Loire)  
Le Mans-Vauguyon/Les Sources (Sarthe)  
Lillebonne (Seine-Maritime)  
Marennes (Charente-Maritime)  
Martignas (Gironde)  
Montataire (Oise)  
Noyon (Oise)  
Orly (Val-de-Marne)  
Paris 10<sup>e</sup>  
Romainville (Seine-St-Denis)  
Saintes (Charente-Maritime)  
Sartrouville (Yvelines)  
Soissons (Aisne)  
Tournus (Saône-et-Loire)  
Valence-d'Agén (Tarn-et-Garonne)  
Vireux-Molhain (Ardennes)

### 19 avril

Avermes (Allier)  
Alès (Gard)  
Beauvais (Oise)  
Courmon (Puy-de-Dôme)  
Dieppe (Seine-Maritime)  
Epernon (Eure-et-Loir)  
Fourmies (Nord)  
Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)  
Laval (Mayenne)  
Melle (Deux-Sèvres)  
Melun (Seine-et-Marne)  
Nogent-sur-Oise (Oise)  
Paris 10<sup>e</sup>  
Pézenas (Hérault)  
Pont-Sainte-Maxence (Oise)  
Rives (Isère)  
Rochefort (Charente-Maritime)

## Le 6 avril, à Marseille

À Marseille, le 6 avril, c'est-à-dire au milieu des vacances scolaires de la zone, 600 personnes remplissaient la salle pour écouter Arlette Laguiller.

Celle-ci a tenu à exprimer son soutien à la manifestation qui se déroulait au même moment contre la guerre menée par Ariel Sharon contre le peuple palestinien. Cette prise de position fut approuvée par des applaudissements nourris.

Dans sa grande majorité l'assistance a exprimé son accord avec Arlette Laguiller. Qu'elle explique que Jospin ne pourrait s'en prendre qu'à lui-même s'il ne recueillait pas au deuxième tour les voix des « pro-

testataires » ; que la politique qu'il avait menée pendant cinq ans justifiait bien une « protestation » et expliquait pourquoi de plus en plus de travailleurs se sont sentis trahis par ce gouvernement, et les applaudissements remplissaient la salle... de même que les rires quand Arlette rappela que Martine Aubry avait été directrice générale adjointe de Péchiney, bras droit de Jean Gandois qui a précédé le baron Seillière en tant que patron des patrons, et qu'elle était restée fidèle à ce camp-là lorsqu'elle était ministre de gouvernements socialistes.

La récente découverte de l'existence de la classe ouvrière par Mauroy, s'évertuant à

convaincre les dirigeants socialistes que les mots « classe ouvrière », « lutte de classe », n'étaient pas des « gros mots », recueillit aussi beaucoup de succès.

Et quand Arlette Laguiller demanda à quoi avaient servi les ministres communistes, en quoi ils avaient été efficaces, c'est de la salle que vint la réponse : « *A rien !* »

L'assistance manifesta par de vifs applaudissements son souhait que les élus puissent être révoqués. Nul doute que beaucoup d'entre nous avaient encore en tête l'air scandalisé de certains journalistes à l'idée que les élus puissent être contrôlés !

## Le 7 avril, à Nîmes

Le 7 avril, la grande salle des conférences de l'hôtel Holiday Inn de Nîmes était bourrée. 500 personnes. Comme l'a fait remarquer le *Midi Libre*, ce n'était pas le public cravaté habituel de l'hôtel. Jeunes et moins jeunes étaient venus des quartiers populaires de la ville pour entendre, et parfois découvrir Arlette, dont le discours était ponctué d'applaudissements. A la fin du meeting, des dizaines

de personnes sont venues s'agglutiner à la tribune dire quelques mots à Arlette, lui faire signer son livre, l'encourager ou la féliciter.

Dans la région de Nîmes, les licenciements et le chômage pèsent particulièrement lourdement. Le collectif de chômeurs d'Alès et des Cévennes était venu lui aussi la rencontrer, très ému qu'elle ait évoqué « la marche de la galère » organisée

en commun avec le collectif de Lunel, jusqu'à Paris, et qu'elle ait détaillé dans son discours certains des points où la bataille qu'il mène depuis cinq ans a payé : gratuité des transports urbains pour les chômeurs après deux occupations du dépôt de bus, baisse du prix des cantines scolaires, lutte contre les coupures de courant... L'ambiance était au rendez-vous, vraiment chaleureuse.

## Le 8 avril, à Lille

1300 personnes venues à ce meeting, dont beaucoup de jeunes, malgré les vacances scolaires. Une salle particulièrement chaleureuse où de nombreux « sans-papiers » de Lille et Roubaix, venus en manifestation, côtoyaient des ouvriers et ouvrières de Sollac-Biache et Solectron-Longuenesse, que leurs papiers en règle ne protègent pas de la fermeture annoncée de leurs entreprises.

La nécessité de mettre fin aux milliers de licenciements qui touchent la région a été particulièrement applaudie : Lu-Danone à Calais, Selnor, ex-Brandt à Lesquin, Alcatel à Douvrin et Calais, les Tapis Saint-Maclou à Tourcoing, Ecce à Poix-du-Nord,

entreprise de confection qui travaillait pour Yves-Saint-Laurent, l'imprimerie SCIA à Armentières, la brasserie coopérative Terken à Roubaix, IPC-Communication à Roncq, Thalès, ex-Thomson à Marcq-en-Barœul, la lingerie Biolluz à Haubourdin...

« Quant aux travailleurs de la Lainière de Roubaix qui a fermé il y a deux ans, ils ont toutes les raisons de se souvenir des promesses de Martine Aubry, présente le jour de la fermeture et qui déclarait alors : « Tout sera fait pour que des solutions soient trouvées pour toutes les personnes ». Eh bien, deux ans après, la majorité des anciens salariés vivent encore dans la précarité alors que les indemnités de chômage touchent à

leur fin », a rappelé Arlette.

Dans la ville où Martine Aubry est maire et dans la région, la presse et la télévision ont largement repris la réplique d'Arlette Laguiller à Martine Aubry qui l'accusait de se servir du malheur des salariés : « Quant à moi, je n'utilise pas le malheur des salariés », je l'exprime. Alors qu'elle, en tant que cadre de direction ou en tant que ministre, elle a contribué à l'aggraver. »

Bien sûr toute la salle a chaleureusement applaudi l'exigence de l'interdiction des licenciements, de la régularisation de tous les sans-papiers et aussi que « le communisme est l'avenir du monde ! »

# LES RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER

## À PARIS



Au Palais des Sports, pendant la campagne présidentielle de 1995

## Dimanche 14 avril à 15 heures AU ZÉNITH - Porte de Pantin

### ET AUSSI...

#### TOULOUSE

Judi 11 avril  
à 18 h 30  
Hall 8,  
Parc  
des expositions

#### RENNES

Mardi 16 avril  
à 18 h 30  
Halle Martenot,  
place des Lices  
Métro : Sainte-Anne

#### ANGERS

Mercredi 17 avril  
à 18 h 30  
Auditorium du  
Centre des Congrès  
Boulevard Carnot

#### LYON

Judi 18 avril  
à 20 heures  
Bourse du Travail  
place Guichard  
(métro Guichard)

### Des départs de cars sont organisés depuis diverses villes et depuis la banlieue parisienne

Voici les rendez-vous qui nous sont parvenus. Pour plus de renseignements quant aux places disponibles, prendre contact avec nos militants locaux.

#### Région parisienne

##### HAUTS-DE-SEINE :

Colombes (13 h 30, Gare SNCF), Gennevilliers (13 h 45, Mairie), Asnières-Gennevilliers (13 h 50, métro Gabriel-Péri), Clichy (14 h, Mairie).

##### SEINE-SAINT-DENIS :

La Courneuve (13 h 50, Mairie), 4000 Sud (14 h 05, devant la Poste).

##### VAL-DE-MARNE :

Thiais (13 h 15, Cité des Grands-Champs, côté commerces), Arcueil (13 h 15, devant la Mairie), Le Kremlin-Bicêtre (13 h 30, derrière la Mairie), Ivry (14 h, métro Pierre-Curie), Bonneuil (13 h 15, devant le Franprix, rue St-Exupéry), Créteil-Mont-Mesly (13 h 30, Centre commercial Kennedy), Créteil-Université (13 h 40, avenue Gal-de-Gaulle), Créteil-L'Échat (13 h 50, arrêt Bus APTR), Maisons-Alfort-Les Juliottes (14 h, devant le café « Le Buisson Joyeux »), Maisons-Alfort-Ecole-Vétérinaire (14 h 10, Station de bus, direction Paris).

##### YVELINES :

Mantes-la-Jolie (13 h, Gare SNCF), Les Mureaux (13 h 30, Gare SNCF), Poissy (14 h, Gare SNCF).

##### VAL-d'OISE :

Argenteuil (13 h 30 Cité Joliot-Curie, devant le marché ; 13 h 40, place A.-Briand, derrière la Gare Argenteuil-Centre).

##### ESSONNE :

Melun (13 h, Gare SNCF), Corbeil-Essonnes (13 h 30, Gare SNCF), Grigny (13 h 45, Place le Damier), Juvisy s/Orge (14 h, Parking du Marché), Limours (13 h 30, Eglise), Les Ulis (13 h 45, sous la passerelle de la mairie), Massy (14 h, place de France - Bus).

#### Centre

Bourges (10 h 30, Centre nautique), Chartres (12 h devant le Théâtre), Châteauroux (9 h 45, parking du restaurant L'Escale), Cosne-sur-Loire (11 h 15, parking de Malta-verne), Limoges (8 h 30, parking du Champ-de-Juillet), Montargis (11 h 30, parking du Pâtis, devant la poste), Nevers (10 h 30, parking de l'Agriculture, McDonald's), Orléans (12 h, parking du centre commercial Emile-Zola), Tours (10 h, Gare routière), Vierzon (11 h, parking du stade Robert-Baran), Blois (11 h, parking avant le péage de l'autoroute).

#### Bourgogne

Dijon (11 h 45, cour de la gare).

#### Auvergne

Clermont-Ferrand (6 h 30,

place des Bughes), Vichy (7 h 30, parking de la Gare SNCF), Montluçon (8 h 30, au péage de Bizeneville).

#### Nord

Dunkerque (8 h 50, parking du Stade Tribut), Calais (9 h 30, Rond-point sortie Calais St-Pierre), Boulogne-sur-Mer (10 h, parking du McDonald's, St-Martin-les-Boulogne), Rang-du-Fliers (10 h 30, péage autoroute), Fourmies (11 h, Mairie), Sains-du-Nord (10 h 10, parking Shopi), Avesnes (10 h 20, La Rotonde), Ferrière-la-Grande (10 h 45, Mairie), Maubeuge (11 h, Mairie), Lille (10 h, place de la République).

#### Picardie

Amiens (11 h 30, parking du Cirque, Mail Albert-1<sup>er</sup>), Longueau (12 h, devant la Mairie), Beauvais (12 h 30, Gare SNCF), Clermont-de-l'Oise (12 h 30, place Voburg), Compiègne (12 h 45, place de la Gare), Creil (13 h, place de la Gare), Laon (12 h, Gare SNCF), Méru (13 h, Gare SNCF), Saint-Quentin (11 h 15, Gare SNCF), Soissons (12 h 30, Gare SNCF).

#### Normandie

Cherbourg (9 h, Parking gare SNCF), Rouen (12 h, place du Boulingrin), Saint-Lô (10 h,

place Sainte-Croix), Caen (10 h 30, parking du Stade nautique), Briouze (10 h 30, place de la Mairie), Argentan (10 h 45, place de la Mairie).

#### Ouest

Le Mans (11 h, parking de la Mairie annexe de Pontlieue), Brest (5 h 15, gare SNCF), Lorient (6 h, place Delaune à Lanester), Saint-Brieuc (7 h, place de la Liberté), Saint-Nazaire (7 h 30 à la Gare).

#### Poitou-Charentes

La Rochelle (7 h, à la Gare), Poitiers (9 h, aux Arènes), Châtellerauld (9 h 15, devant la Mairie).

#### Champagne-Ardenne

Troyes (12 h, parking Gare SNCF), Romilly-sur-Seine (12 h 30, Parking Salle des Fêtes, rue A.-Briand).

#### Est

Des départs en train sont programmés depuis Forbach (départ à 9 h 57), Metz (départ à 10 h 52) et Nancy (départ 9 h 10).

Renseignements au 03 87 32 84 61 (Forbach, Metz), et au 03 83 28 49 75 (Nancy).

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

### Algérie : la répression s'amplifie, la révolte continue

Samedi dernier 6 avril, plusieurs milliers de personnes manifestaient à Paris pour dénoncer la répression féroce qui depuis deux semaines s'est de nouveau abattue sur la Kabylie. Les médias français n'ont pas couvert cette manifestation. Cela en dit sans doute long sur la complicité de l'Etat français, de ses dirigeants Chirac et Jospin et derrière eux des multinationales françaises, les Totalfina et autres Bouygues, avec les généraux algériens assassins qui tentent d'écraser cette « intifada » de la jeunesse algérienne.

Depuis un an maintenant, le mouvement continue, sans interruption en Kabylie, sporadiquement dans tout le reste du pays. De violentes émeutes ont encore éclaté tout récemment, jeudi 4 avril, dans la petite ville de Aïn Fakroun, dans l'est algérien, après qu'un petit garçon blessé par une voiture au sortir du stade s'était vu refuser l'accès aux services des urgences... en application du décret interministériel mettant fin à la médecine gratuite. C'est à jets de pierres que les émeutiers ont mis en fuite les gendarmes, incendié leurs véhicules, attaqué les édifices publics et jusqu'au lendemain se sont affrontés à la police anti-émeute qui a fait 5 blessés.

La révolte de la population algérienne est avant tout une révolte contre la misère, contre les sacrifices imposés par l'Etat au nom de « l'ouverture économique », c'est-à-dire les privatisations et les plans de licenciements qui en découlent, la dégradation des services publics, de la santé (avec la résurgence de la tuberculose et du choléra) et de l'éducation (l'analphabétisme toucherait 23 % des hommes et 40 % des femmes). La population qui manifeste depuis un an, dans la plupart des régions, le fait contre le manque d'eau, la corruption des élus, les exactions des forces de l'ordre, le chômage des jeunes (29 % de chômeurs dont 52 % ont entre 20 et 29 ans), les licenciements, la situation des sans logis. La haine vis-à-vis du régime est générale, parce que la misère grandissante (alors que 22 % de la population étaient déjà en dessous du seuil de pauvreté en 1995, avec des revenus annuels inférieurs à 150 euros) contraste avec les grandes fortunes qui s'accumulent insolemment.

#### La manœuvre qui a échoué

Depuis le début le pouvoir tente d'opposer la Kabylie au reste de l'Algérie en insistant sur les revendications identitaires kabyles, alors que celles-ci sont loin de constituer le point essentiel, ni même le point de départ de la révolte d'avril 2001. En officialisant la langue berbère comme langue nationale (mesure confirmée par le parlement), le président Bouteflika a encore tenté d'opposer les arabophones et les Kabyles, déclarant

notamment qu'il le proposait « *malgré l'opposition de la majorité des Algériens* ». Du coup cette concession et quelques autres, comme l'indemnisation des familles des victimes de la répression et le retrait de certaines brigades de gendarmerie, loin d'apaiser la révolte, sont apparues comme une manœuvre de plus. Dans la lignée de la mascarade de « dialogue » que Bouteflika avait prétendu instaurer avec des « délégués » de Kabylie mais choisis par lui et absolument pas reconnus par la population en lutte.

Nargué par cette révolte qui refuse de se soumettre, le pouvoir algérien a donc choisi de réprimer violemment. Dans la nuit du lundi 25 mars, les CNS (les CRS algériens) ont investi le siège de la coordination de Tizi Ouzou, capitale de la Kabylie, saccagé les locaux et procédé à l'arrestation de délégués du mouvement (délégués désignés par les comités pour participer aux coordinations qui refusent de marcher dans le faux « dialogue » et ont appelé au boycott des élections législatives annoncées pour le 30 mai, boycott approuvé par la majorité de la population). Depuis cette date, la Kabylie tout entière est quadrillée par les forces de répression, policiers et gendarmes, lançant la chasse aux « meneurs d'émeute », arrêtés dans la rue ou à leur domicile, terrorisant les familles. Pourtant les manifestations pour la libération des délégués emprisonnés ont continué. A Tizi-Ouzou, les manifestants qui avaient franchi le barrage des CNS à coups de pierre, ont compté 3 morts dans leur rang.

Si le pouvoir algérien veut écraser la Kabylie par la force, c'est qu'il craint toujours une généralisation de la révolte à toute l'Algérie. D'autant plus que la persistance d'un mouvement populaire peut encourager la classe ouvrière – dont l'entrée en scène changerait radicalement la donne politique – au moment où le pouvoir algérien, de concert avec l'impérialisme, se prépare à attaquer celle-ci. Car c'est un vaste programme de privatisations qui est projeté, englobant le secteur des hydrocarbures, au travers duquel la clique des généraux veut légitimer sa possession des richesses du pays en commun avec les exploiters français ou américains. Ceux-là, en total accord avec les dirigeants algériens, n'ont donc qu'un désir : voir la révolte de Kabylie s'étioler, que se soit à cause de son isolement ou sous les coups de la répression. Raison de plus pour dénoncer ici en France les crimes de l'Etat algérien, la complicité des dirigeants français, et affirmer notre solidarité avec la population qui lutte là-bas !

Simone CANETTI

Convergences Révolutionnaires, revue publiée par la Fraction, n° 20 (mars-avril 2002)

#### Au sommaire :

- De l'élection présidentielle aux luttes sociales.
- Revue de cinq ans de gauche plurielle : triste passé, sombre avenir...
- Dossier combattre la mondialisation ou le capitalisme ? - Articles et correspondances : Palestine, Israël, Côte d'Ivoire...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction. Abonnement: un an 9 euros, de soutien 15 euros.

## Quelles solutions ?

Toutes les prétendues « solutions » proposées par Jospin et Chirac au problème des retraites partent d'un même constat : à cause de l'augmentation prévisible du nombre des plus de 60 ans (due au « baby boom » qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale) et de l'allongement de la durée de la vie, il y aura demain moins d'actifs et plus de retraités qu'aujourd'hui. Ils en tirent tous deux la conclusion que les caisses de retraite seront déficitaires à partir de 2005, et qu'il faut donc prendre des mesures.

Toutes celles qui ont déjà été prises ou qu'ils proposent vont dans le même sens : diminuer les retraites, en versant des retraites moindres et en les versant moins longtemps. L'allongement du nombre d'annuités nécessaires pour toucher une retraite pleine et entière (40 ans au lieu de 37,5 ans, mesure déjà en vigueur dans le privé et qu'ils voudraient étendre au secteur public), la modification de la base de calcul des retraites (les 25 dernières années au lieu des 10 meilleures années) ou l'augmentation de l'âge de départ à la retraite (à laquelle Jospin et Chirac se sont engagés lors du sommet européen de Barcelone il y a quinze jours) vont dans ce sens.

Ces « solutions » n'en sont pas. Elles s'en prennent directement au niveau de vie des futurs retraités sous prétexte de protéger les revenus des actifs de demain. Cette hypocrisie est d'autant plus scandaleuse qu'il y a évidemment des solutions. Il est parfaitement possible de maintenir le niveau actuel des retraites sur la base de 37,5 annuités pour tous sans augmenter les cotisations des actifs.

Il faudrait d'abord, tout simplement, augmenter la part des salariés dans les richesses produites, par exemple, en augmentant les salaires. En effet depuis 1980, la part des salaires n'a cessé de diminuer par rapport au total des richesses produites : elle est passée de 70 % en 1980 à 60 % en 1997, et les ressources des caisses de retraite ont diminué du même coup, au moins relativement. En sens inverse, augmenter les salaires de 1 %, ce serait 13 mil-

liards de francs en plus par an pour les caisses de retraites.

Ensuite, en s'attaquant vraiment au problème du chômage. Un million de chômeurs en moins, ce serait 80 milliards de francs de recettes en plus pour les retraites.

Enfin, et surtout, il faut prendre l'argent où il est. Pas dans les caisses de la Sécu ou dans un « fonds spécial » comme le propose Jospin, car cela revient encore et toujours à faire payer les salariés. Non, il faut supprimer les exonérations de cotisations accordées si largement aux entreprises par tous les gouvernements, qui ainsi ont eux-mêmes créé en grande partie la situation actuelle ; et ne pas hésiter, si nécessaire, à prendre sur les profits, en particulier les profits financiers des grandes entreprises, qui échappent aux prélèvements sociaux. Celles-ci n'en mourraient pas : entre 1970 et 2000, la productivité en France a presque doublé et on prévoit qu'elle doublera encore d'ici 2040. Seules les classes les plus riches en profitent, en accumulant des fortunes colossales grâce aux profits en hausse. Pourquoi les retraités, dont le travail a créé cette richesse, n'en profiteraient-ils pas ?

Il y aura plus de retraités demain, qui vivront plus longtemps ? Il faut s'en réjouir et se donner collectivement les moyens de leur assurer une retraite décente. C'est possible. Mais le futur président, qu'il soit de droite ou de gauche, nous dit déjà qu'il faudra l'y contraindre.

Sylvain ROCHE

### Les « emplois-vieux » au lieu des préretraites ?

Après les emplois-jeunes, le Parti Socialiste se penche sur les « emplois-vieux ». Il s'agirait, selon Fabius, « *d'augmenter la participation des plus de 50 ans au marché du travail* », en étendant aux entreprises la formule des CES (contrats emploi solidarité) ou des CEC (contrats emploi consolidés) existant déjà dans le secteur public et associatif, en les finançant sur la base du Smic, précise Hollande. Bien sûr, ces soi-disant incitations à l'embauche des plus de 50 ans s'accompagneraient pour les entreprises d'une aide financière, sous la forme de baisse des charges.

Guigou, le ministre de l'Emploi, l'a dit clairement : elle entend mettre fin au régime de préretraite dont bénéficient actuellement des salariés. Bien sûr, ce système permettait aux patrons de faire passer des licenciements en douceur, mais il était aussi souvent avantageux pour les travailleurs, lorsqu'ils pouvaient quitter l'entre-

prise avec une garantie de revenus jusqu'à leur retraite à 60 ans – surtout que, bien souvent, c'est en fin de carrière que l'on gagne mieux sa vie.

Maintenant, au moment où Jospin comme Chirac parlent de reculer l'âge de la retraite, le gouvernement veut faire passer l'obligation de travailler jusqu'au-delà de 60 ans, ou alors de toucher une retraite diminuée. La remise en cause des préretraites, les aides accordées aux patrons pour garder des travailleurs anciens en les payant au rabais, iraient dans le même sens, en faisant encore plus pression sur l'ensemble des salaires.

Pour l'instant, Guigou a jugé plus prudent d'attendre la fin de la période électorale pour faire passer ce projet. Mais elle entend bien le ressortir dès que possible.

Un projet antiouvrier de plus à mettre au passif du candidat Jospin.

### Hue entérine les quarante ans de cotisation institués par Balladur

Un des points du programme de Robert Hue est de proposer le droit à la retraite pour tout travailleur ayant cotisé pendant quarante ans, même s'il n'a pas atteint l'âge de 60 ans.

Effectivement, après toute une vie de travail, chacun devrait pouvoir accéder à un repos bien mérité. Mais pourquoi demander quarante années de cotisation ? Il n'y a pas si longtemps encore, les annuités nécessaires pour accéder à la retraite étaient de 37,5 pour tous, dans le secteur privé comme dans le public. C'était le cas avant que le gouver-

nement Balladur n'augmente la durée de cotisations dans le privé et, si cela n'a pas été étendu à tous, c'est bien grâce à la mobilisation des fonctionnaires lors de la grève de novembre-décembre 1995.

Malheureusement, la gauche au pouvoir n'est pas revenue sur la mesure de Balladur. Alors, que signifie la proposition de Hue et du Parti Communiste réclamant le droit à la retraite pour tous après quarante ans de cotisations... sinon qu'il entérine, au moins dans le privé, les quarante annuités nécessaires pour accéder à la retraite ?

## JOSPIN, CINQ ANS D'AMNÉSIE

Inquiet de constater que Jospin piétine dans les sondages, qui atteignent péniblement 20 % au premier tour, son entourage s'active pour relancer à la hâte la campagne de son poulain. Mauroy, ancien Premier ministre de Mitterrand, lui conseille de ne « pas oublier dans nos discours (...) notre électorat populaire ». Du coup, le mot de « modernité », un mot à la mode du Medef aux directions syndicales, et qui faisait partie des slogans des débuts de campagne de Jospin, a été mis au placard. Le Premier ministre continue à dire qu'il veut « Présider autrement » – ce qui ne veut rien dire et n'engage à rien –, mais en remettant ses premières déclarations sur « son projet (qui) n'est pas socialiste » pour se présenter en « candidat du progrès social ». Ces variations verbales sont censées faire la différence avec le Jospin-candidat première mouture... à condition d'oublier ses cinq ans de gouvernement marqués non pas par le progrès, mais par la régression sociale.

### MAUROY CONSEILLE JOSPIN



Jospin tente aussi d'autres « coups ». Un jour, il promet « Zéro SDF » pour dans cinq ans, et on n'en parle plus le lendemain, tant la ficelle est grosse. Un autre jour, pour faire « jeune », il se prononce pour la majorité à 17 ans ou pour la légalisation du cannabis. Puis ce dernier pétard mouillé, est vite oublié. Restent les bons vieux trucs : Hollande, premier secrétaire du PS, évoquant ces jours-ci une forte diminution d'impôts pour les hauts revenus, Jospin lui signifie qu'il est allé trop loin.

Porte-parole de Jospin, Strauss-Kahn a été chargé d'expliquer la « nouvelle » campagne de Jospin : « Il ne faut pas, dit-il, oublier les thèmes traditionnels de la gauche comme le pouvoir d'achat, l'emploi, la lutte contre les inégalités ». Si oubli il y a eu, il aura duré cinq ans ! Mais ce n'en est pas un, c'est un choix de gouvernement, un choix social opposé aux intérêts des travailleurs, qu'ont fait Jospin et les partis qui le soutiennent. Et il est révélateur de ce qu'est et de ce que veut le candidat du PS que, pour exposer son prétendu cours nouveau de « candidat du progrès social », Jospin ait choisi Strauss-Kahn, cet avocat d'affaires et ex-ministre de l'Economie, adulé des marchés pour l'action qu'il a menée en tant que grand argentier du pays. Et l'entendre parler de pouvoir

d'achat ou d'emploi, voilà qui pourrait rester en travers de la gorge de bien des électeurs populaires encore tentés de voter Jospin.

D'autant plus que Jospin, lui, pas plus maintenant qu'avant, ne peut ni ne veut s'engager en rien sur ce qui pourrait contrarier le patronat. Ainsi, lundi 8 mars en Auvergne, il a évoqué l'idée d'une retraite avant 60 ans pour ceux qui auraient cotisé 40 ans. Mais il s'est refusé à parler d'un retour aux 37,5 annuités d'avant Balladur. Et il s'est posé en champion d'un « équilibre équitable » entre le régime public de retraite et un « dispositif additionnel », privé, qui fait piaffer d'impatience les compagnies d'assurances et le patronat, et qui, même si Jospin ne le dit pas trop haut à la veille des élections, signifie, à terme, la remise en cause du système actuel, en particulier par des mesures qui viseront à aligner le régime de la Fonction publique sur celui du secteur privé. C'est exactement ce que Juppé avait tenté de faire en 1995.

Même quand certains disent le voir mettre « le cap à gauche », Jospin persiste et signe : son camp n'est pas celui des travailleurs, mais celui du patronat.

Pierre LAFFITTE

## Emplois-jeunes : RETOUR À LA CASE DÉPART

En octobre 1997, le gouvernement lançait le dispositif emplois-jeunes. Le contrat d'une durée maximale de cinq ans se termine donc pour les premiers embauchés. En tout, 350 000 jeunes sont passés par ce dispositif et il en reste 276 000, qui sont sans garantie sur leur avenir. En effet, le gouvernement a décidé de prolonger le dispositif emplois-jeunes jusqu'en 2008, mais cela signifie uniquement que de nouveaux emplois-jeunes remplaceront les anciens sur les postes existants.

Ceux qui voient leur contrat se terminer peuvent se retrouver dans la même situation que cinq ans plus tôt : au chômage.

Généralement, on propose à ceux qui ont les diplômes suffisants de passer des concours, dits de troisième voie (ni internes ni externes). Pour ceux qui n'ont pas les diplômes ou qui ratent leur concours, rien n'est prévu sinon de s'adresser à des entreprises comme EuroDis-

ney, McDonald's ou Accor.

Les discours prétendant qu'au moins « ils ont mis le pied à l'étrier » sont une belle hypocrisie. Car pendant cinq ans, que ce soit dans les écoles, dans les collectivités locales ou dans des associations, ils ont su parfaitement s'intégrer et être utiles. Il serait très simple et naturel de les embaucher et de les titulariser, comme cela aurait dû être le cas depuis le début. Dans certains cas, par exemple à la SNCF, par leur lutte, des emplois-jeunes ont fini par imposer d'être embauchés.

Mais les gouvernements de gauche, comme de droite, sont maintenant, depuis des années, des défenseurs du dogme de la diminution nécessaire des effectifs de fonctionnaires. L'argent de l'Etat, Jospin et Chirac le distribuent en subventions au patronat plutôt qu'à créer des emplois utiles et correctement payés.

Christian BERNAC

### Enquête sur la fortune des candidats

## BIEN PLACÉS POUR DÉFENDRE LES POSSÉDANTS

L'enquête sur le patrimoine et les revenus des candidats à l'élection présidentielle en dit long sur certains d'entre eux.

Une chose est sûre, Jean-Marie Le Pen, Corinne Lepage, Jacques Chirac et Jean-Pierre Chevènement sont loin de partager le sort de la majorité des électeurs dont ils sollicitent les suffrages. De ces quatre candidats assujettis à l'impôt sur la fortune, Le Pen est le mieux loti. Hérité en grande partie du cimentier Lambert, son patrimoine est constitué, entre autres, d'une luxueuse propriété sur les hauteurs de Saint-Cloud dans l'ouest parisien (une villa de 365 m<sup>2</sup> dans un parc de 4 800 m<sup>2</sup>) estimée par le mensuel *Capital* à 3,2 millions d'euros (21 millions de francs).

En deuxième position, Lepage évalue sa fortune à 2 millions d'euros et ses revenus annuels bruts à environ 305 000 euros (2 millions de francs).

Outre son château de Bity,

son appartement de 114 m<sup>2</sup> dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, l'un des plus chers de la capitale, et sa résidence secondaire en Corrèze, l'actuel locataire de l'Élysée posséderait un portefeuille d'actions évalué à plus de 650 000 euros (plus de 4 millions de francs).

Quant à Chevènement, bien qu'il loge dans un appartement de type HLM situé non loin de la mairie de Belfort, il n'en déclare pas moins posséder quatre appartements en région parisienne et divers placements financiers évalués à 300 000 euros (1,96 million de francs).

Rien d'étonnant à ce que le programme de ces gens-là reflète plus les préoccupations du patronat et des classes possédantes que celles des salariés et des chômeurs. Signalons qu'Arlette Laguiller, elle, n'a pas de patrimoine immobilier puisqu'elle vit en HLM, paye sa Clio à crédit et vit de sa retraite d'employée du Crédit Lyonnais.

### À tous ceux qui voudraient soutenir la candidature d'Arlette LAGUILLER

Dans quelques jours, ce sera le premier tour de l'élection présidentielle. Nous entrons donc dans la dernière phase de la campagne qui prend fin le 20 avril, à la veille du scrutin.

Tous ceux et toutes celles qui voudraient soutenir financièrement la campagne d'Arlette Laguiller peuvent encore envoyer leurs dons par chèque bancaire ou postal avant le 20 avril à l'ordre de Monsieur Jean-Pierre DALMAS, mandataire financier d'Arlette Laguiller. Les chèques doivent parvenir avant le 20 avril à Jean-Pierre Dalmass C/o LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52.9 du Code électoral, ce mandataire financier, désigné le 26 juillet 2001, pour l'élection présidentielle du 21 avril 2002, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52.8 du Code électoral reproduit ci-dessous.

**Article L52.8 :** Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Aucun soutien ne pourra plus être accepté, aucune dépense effectuée, aucun livre d'Arlette Laguiller ne pourra plus être vendu par le mandataire financier après le 20 avril.

### Aux organisations politiques

Dans les jours qui restent, nous demandons instamment à toutes les organisations politiques qui souhaitent apporter un soutien public à notre candidate et à appeler à voter pour elle de bien vouloir prendre d'urgence contact avec un responsable de Lutte Ouvrière afin d'être en mesure de se conformer au cadre légal qui nous est imposé pour cette campagne. Nous les en remercions d'avance.

## Palestine - Israël

## LA SALE GUERRE DE SHARON

**Le gouvernement Sharon a choisi la guerre, une guerre totale, pour tenter par tous les moyens de briser le peuple palestinien. L'intervention militaire, telle qu'il la mène maintenant depuis plus de deux semaines dans les Territoires occupés, se veut une démonstration de brutalité à usage non seulement du peuple palestinien, mais de l'opinion israélienne elle-même, afin de ne laisser aucune prise aux surenchères de l'extrême droite religieuse, à laquelle Sharon est d'ailleurs en passe de proposer une participation gouvernementale.**

Tous les jours apportent donc de nouvelles images de cette guerre sans merci. Villes palestiniennes bouclées, occupées par les chars, privées d'électricité et d'eau potable, maisons détruites, voitures écrasées par les chars, ambulances auxquelles on interdit le passage, blessés que l'on laisse mourir, morts que l'on ne peut enterrer, vivres et médicaments qui n'arrivent plus, malades qui ne peuvent plus se soigner, hôpitaux qui ne peuvent plus fonctionner : tout cela, c'est désormais la vie quotidienne dans toute la Cisjordanie et à Gaza. Ce sont aussi les camps palestiniens conquis maison par maison, les combattants palestiniens assiégés dans la casbah de Naplouse, dans la basilique de la Nativité de Bethléem ou dans le camp de réfugiés de Jenine, un camp qui compte 10 000 habitants. Ce sont les morts par centaines parmi les Palestiniens, mais aussi maintenant les morts nombreux parmi les soldats israéliens, ce sont les centaines d'arrestations opérées par l'armée israélienne.

#### UNE GUERRE SANS MERCIS CONTRE LES PALESTINIENS...

La brutalité, le mépris, la volonté de briser et d'humilier tout un peuple, cette politique choisie par Sharon isole sans doute Israël sur le plan diplomatique, mais ses dirigeants n'en ont cure. L'attitude des Etats-Unis et de leur président Bush, jusqu'à présent, revient à leur laisser les mains libres. Lorsque les Etats-Unis votent au Conseil de sécurité une résolution demandant le retrait israélien des Territoires, cela n'empêche pas George Bush de déclarer le lendemain qu'il « comprend » l'attitude d'Israël, le surlendemain qu'il demande le retrait « sans délai », et finalement de sembler se contenter de l'annonce par Israël de l'évacuation de deux villes, Tulkarém et Kalkiliya, au motif que là « le travail serait terminé »...

Sans doute, le dirigeant de la



première puissance mondiale se ridiculise, lui ainsi que son envoyé Colin Powell qui, envoyé au Proche-Orient pour tenter de régler le conflit, choisit de faire d'abord le tour des capitales arabes afin de ne pas trop déranger Ariel Sharon. Lorsque les Etats-Unis veulent vraiment faire respecter une de leurs décisions par un pays quelconque, ils savent employer d'autres moyens que les quelques mines agacées à l'égard de Sharon prises par George W. Bush devant des caméras de télévision.

Sharon a donc en fait toujours le feu vert des Etats-Unis et il le sait. Il a annoncé que l'armée se retirerait quand elle aurait « fini le travail » et que cela pourrait prendre encore plusieurs semaines, mais qu'en sait-il ? D'autres avant lui, engagés dans de sales guerres coloniales comme celle qu'il mène aujourd'hui, ont annoncé des « derniers quarts d'heure » qui succédaient à d'autres. Le déploiement de forces auquel il se livre dans les Territoires occupés ne pourra pas briser

durablement le peuple palestinien. Le siège fait autour du quartier général d'Arafat à Ramallah pourrait bien n'aboutir qu'à renforcer le prestige du leader palestinien auprès de son peuple et dans le monde arabe. Les centaines d'arrestations opérées sous prétexte de lutte contre « le terrorisme » n'empê-

être pas lui-même, soucieux seulement d'aller jusqu'au bout de la logique de force choisie depuis des lustres par les dirigeants d'Israël à l'égard des Palestiniens et des peuples voisins et qui tient en quelques mots : s'installer, occuper, coloniser, humilier et si possible chasser cette population qui a le

guerrière, il lui faudra d'abord faire accepter à la population israélienne la perspective d'une guerre longue, celle des sacrifices et du sang. Il lui faudra faire taire les critiques, museler les oppositions. Sharon n'en a peut-être pas les moyens politiques, mais il peut chercher à les trouver dans une radicalisation du régime et en favorisant l'extrême droite ultra-nationaliste. Cette radicalisation peut entraîner, en retour, la radicalisation des régimes voisins.

C'est donc peut-être l'engrenage d'une conflagration générale qui se met en place au Proche et au Moyen-Orient. Mais même sans en arriver là, c'est de toute façon une sale guerre, une guerre sans pitié mais aussi une guerre sans issue. Le peuple palestinien continuera de la payer, de la payer durement, mais il le fait depuis tant d'années qu'aujourd'hui bien des Palestiniens pensent sans doute n'avoir plus rien à perdre. Il n'en est pas de même des Israéliens qui ont pu longtemps croire vivre dans un havre de bien-être au milieu du Proche-Orient déchiré. Avec Sharon et la politique de larmes et de sang dans laquelle il engage Israël, cette illusion ne sera plus possible longtemps.

La politique sioniste, la politique menée par les dirigeants d'Israël depuis des années, a mené toute sa population, tous les Juifs qui croyaient trouver là un havre de paix, dans un piège sanglant où elle pourrait aujourd'hui entraîner toute la région.

Sortir de ce piège, cela signifierait chercher, enfin, à établir les bases d'une coexistence fraternelle entre les peuples israélien, palestinien et arabes en général. Cela ne sera possible que contre les régimes en place, des régimes de guerre et d'agression, à commencer d'abord et avant tout par celui de Sharon.

Arrêter la spirale sanglante est peut-être encore possible ; cela ne dépendra pas seulement de la mobilisation de la population palestinienne, qui de toute façon a le dos au mur, mais cela peut dépendre aussi de celle de la population israélienne contre la politique de Sharon. Pour elle aussi, même s'il est tard, c'est de toute façon la seule voie.

cheront pas les vocations de naître pour de nouveaux attentats-suicides, et n'apporteront donc pas plus de sécurité à la population israélienne. On l'a vu le 10 avril avec l'attentat commis contre un autobus, en pleine période de bouclage des Territoires, et qui a fait plus de dix morts israéliens.

#### ... PAYÉE AU PRIX FORT PAR LES ISRAÉLIENS

La peur de mourir d'un moment à l'autre dans l'explosion d'une bombe portée par un kamikaze continuera donc à peser sur toute une population. Le coût humain et financier de la guerre risque d'être de plus en plus lourd pour la population israélienne. La liste des morts risque de s'allonger parmi les soldats, parmi les réservistes mobilisés par Sharon pour aller faire le coup de feu dans les Territoires et qu'il engage dans une guerre sans issue.

Jusqu'où ira cette offensive, pour imposer quelle « solution » ? Sharon ne le sait peut-

seul tort de vivre là.

Ce faisant l'incontrôlable Sharon allume peut-être la mèche d'une situation encore plus incontrôlable. Les manifestations qui se déroulent maintenant du Maroc à l'Egypte témoignent de l'émotion qui traverse une grande partie du monde arabe face à l'attitude d'Israël et des Etats-Unis. La plupart des régimes arabes, liés aux Etats-Unis, se sont jusqu'à présent contentés de condamnations de principe de l'attitude de Sharon et de déclarations platoniques de solidarité avec les Palestiniens. Mais leur situation pourrait devenir de plus en plus difficile face à leur opinion publique, ouvrant peut-être des perspectives aux opposants, islamistes notamment.

#### DU PIÈGE À L'EMBRASEMENT GÉNÉRAL ?

Alors la guerre de Sharon peut entraîner des bouleversements politiques dans les pays arabes, mais aussi en Israël même. Pour mener l'escalade

André FRY



# A Paris, le 6 avril

## « BUSH, SHARON, ASSASSINS ! »



Samedi 6 avril, comme dans bien d'autres villes du pays où des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour crier leur indignation face à la politique de Sharon, une manifestation de solidarité avec la population palestinienne a réuni à Paris plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Parmi la foule bruyante et tendue, les slogans fusaiement. De nombreuses organisations et associations d'immigrés arabes étaient présentes, bien sûr. Une grande partie du cortège arborait des drapeaux palestiniens. Certains militants islamistes lançaient des slogans en arabe, appelant par exemple à la « guerre

sainte », à la guerre contre Sharon « parce que Sharon est contre Dieu ». Mais d'autres parties du cortège prenaient visiblement leurs distances d'avec les organisations islamistes, exprimant leur soutien aux Palestiniens, leur hostilité à Sharon et à Bush et leur aspiration à l'unité des peuples arabes, sans pour autant y mêler

une référence religieuse.

Dans le cortège de Lutte Ouvrière, les manifestants reprenaient et scandaient « Bush-Sharon, assassins », « Droit des Palestiniens à un Etat et un territoire », « Armée de Sharon, hors des territoires ». L'Internationale fut chantée à plusieurs reprises.

## LA MANIFESTATION PRO-ISRAËLIENNE DU 7 AVRIL

# SOUTENIR SHARON, CE N'EST PAS ÊTRE SOLIDAIRE DU PEUPLE ISRAËLIEN

Les manifestations du dimanche 7 avril, regroupant la quasi-totalité des organisations sionistes de France, sous le patronage du Conseil Représentatif des Institutions juives de France, le CRIF, théoriquement appelée pour « condamner les actes d'agressions antisémites » et « en soutien au peuple israélien », s'est logiquement transformée, en particulier à Paris, en manifestation de soutien à la politique d'agression criminelle de Sharon contre la population palestinienne des territoires occupés.

Par la même logique, ce sont les commandos des mouvements d'extrême droite sionistes qui ont fait régner leur loi sur la manifestation, en faisant le coup de poing, le coup de matraque, voire le coup de couteau, contre tout ce qui n'était pas dans leur ligne raciste et ultranationaliste. La devise de ces petites frappes, celle de tous les nationalistes « purs et durs », empruntée à Mussolini, c'est : « Un seul peuple, un seul parti et un seul chef », ici Sharon, et en y ajoutant évidemment aujourd'hui : une seule armée de tueurs en uniforme, celle qu'ils glorifient : « Tsahal », l'armée israélienne.

Des passants jeunes et moins jeunes, qui avaient simplement le tort d'avoir le type arabe et de se trouver sur le passage de la manifestation, en ont fait les frais. Mais ce sont aussi des Juifs, qui pensaient autrement et qui entendaient se distinguer de l'unanimité imposé par les organisateurs et leur police d'extrême droite, qui ont été à leur tour sauvagement agressés, que ce soit dans le cortège principal ou quand celui-ci a rejoint celui des Juifs libéraux se réclamant plus ou moins de la gauche et de « la paix maintenant ».

Ce n'est pas un « détail », ou « des incidents regrettables », comme a osé le dire le président du CRIF, qui a refusé de désigner les auteurs de ces agressions qu'il connaissait parfaitement et qui a tout autant refusé de stigmatiser ces bandes racistes et fascistes avec qui ainsi il se solidarise.

Voilà qui devrait faire réfléchir tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ressentent une certaine solidarité avec l'Etat d'Israël. On voit aujourd'hui à quelle catastrophe politique et sociale mène le soutien à la politique jusqu'au-boutiste du gouvernement israélien. Certains resca-

pés des camps d'extermination nazis l'ont dit à la télévision : « Comment accepter de défendre aujourd'hui en Palestine ce dont nous avons été victimes et contre quoi certains d'entre nous se sont dressés, le racisme, l'humiliation, l'intolérance, les traitements inhumains ? » Et ils auraient pu ajouter : ce qui a entraîné – devant la passivité totale des grandes puissances au sortir de la guerre – la création de l'Etat d'Israël avec le soutien de nombre de rescapés des camps de la mort nazis, pensant ainsi pouvoir enfin vivre en paix dans un pays qui soit le leur.

Malheureusement, à quelques exceptions près, les organisations juives existant en France revendiquent une solidarité avec l'Etat d'Israël inconditionnelle qui les mène, on l'a vu à l'occasion de cette manifestation, à se solidariser avec les actions les plus odieuses du gouvernement de Sharon. Ce n'est rien de mieux que ce qu'ont pu donner toutes les dérives nationalistes, que ce soit celles des Milosevic ou d'autres, pires encore. Le « silence dans les rangs » et le cassage de gueule des opposants de gauche n'est pas un acci-

dent : c'en est le passage obligé.

Il ne sert à rien, pour se justifier, d'invoquer les attentats aveugles commis par des organisations palestiniennes. Ils font eux aussi partie d'une politique odieuse, qui n'est que la réciproque, côté palestinien, du terrorisme du gouvernement Sharon, avec cette différence cependant que ce dernier est l'œuvre d'une armée moderne et suréquipée, disposant d'énormes moyens pour écraser tout un peuple. Et que c'est tout de même l'Etat d'Israël qui occupe depuis 35 ans les territoires palestiniens, en niant à tout un peuple les droits nationaux les plus élémentaires, et qui en poursuit la colonisation.

L'impasse où se trouve maintenant Israël avec la politique de Sharon, c'est l'impasse où mène en fait toute la politique sioniste. Une politique qui consistait à vouloir créer à tout prix un Etat juif en Palestine, au mépris des droits de ses habitants. Aujourd'hui, la seule véritable solidarité avec le peuple israélien serait de l'aider à rompre avec la politique menée par ses dirigeants, car son avenir ne peut être que dans la coexistence fraternelle avec ses voisins palestiniens et arabes en

### Chambéry SOLIDARITÉ AVEC SÉBASTIEN JOLIVET

Le mardi 22 janvier, Sébastien Jolivet, professeur, militant de la LCR, est convoqué au commissariat de police de Chambéry. On lui signifie qu'il est entendu dans le cadre d'une affaire d'écrits racistes et xénophobes. Son véhicule aurait été repéré à proximité d'un lieu où aurait été collée une affiche sur laquelle serait écrit « Sharon assassin, Un Etat palestinien, Intifada vaincra ».

Après un bref interrogatoire, sur ordre du parquet, il est placé en garde à vue pendant huit heures. A l'issue de cette garde à vue, il lui est notifié qu'il est convoqué, pour dégradation de mobilier urbain (en l'espèce une dizaine de panneaux d'affichage libre de la ville de Chambéry) devant le tribunal correctionnel le lundi 22 avril à 14 heures, suite à une plainte de la mairie.

Le 15 février, la mairie reconnaît par courrier qu'il n'y a pas dégradation et retire sa plainte. Cela ne freine pas l'ardeur du parquet puisque, le 12 mars, Sébastien apprend, par huissier, qu'il est maintenant poursuivi, sur décision du procureur, pour avoir « provoqué autrui à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard du peuple israélien, en l'espèce en inscrivant sur un panneau d'affichage de la mairie de Chambéry sis Chemin de Saint-Ombre la mention « SHARON ASSASSIN ! UN ETAT POUR LES PALESTINIENS ! », le mot assassin étant écrit à l'aide des runes SS ».

Pour ces faits, Sébastien Jolivet encourt entre un mois et un an de prison, entre 2 000 et 300 000 francs d'amende, l'inéligibilité et la remise en cause du droit d'exercer son métier d'enseignant.

Voilà un procureur qui ne doit pas regarder la télévision, non seulement ces jours-ci, mais aussi depuis plus d'un an que l'armée israélienne fait des centaines de victimes innocentes parmi la population palestinienne. Et cette plainte est une atteinte délibérée à la liberté d'expression.

Solidarité avec Sébastien Jolivet !

général. Et la meilleure façon de l'y aider serait bien de redonner vie à des perspectives internationalistes, à une perspective communiste.

Dans le passé, une partie de la jeunesse juive s'est bien souvent trouvée à l'avant-garde des mouvements révolutionnaires socialistes et communistes, combattant pour la fin de l'oppression et de l'exploitation à travers le monde, en commençant par rejeter le poids de la religion, des particularismes et des micronationalismes. C'est avec cela qu'il faut renouer ; en Israël, en Palestine, et en France.

Paul SOREL

Grande-Bretagne

# LE SYSTÈME DE SANTÉ LIVRÉ AU CHAOS DU MARCHÉ

Le 1<sup>er</sup> avril, la dernière phase de la « révolution » que le premier ministre travailliste Tony Blair avait promise pour le système de Santé britannique est entrée en application. Selon Blair, cette « révolution » mettra fin à la dégradation du système de Santé. Mais dans les faits, cette « révolution » ne fait qu'ouvrir la porte à une industrie privée de la Santé vivant en parasite de la Santé publique pour le seul bénéfice des malades qui en ont les moyens. Ainsi Blair aura-t-il atteint le même « résultat » que les Conservateurs dans les chemins de fer, en introduisant le capital privé dans un service public pour ensuite payer ses bénéfices avec l'argent des contribuables.

## LE RATIONNEMENT DE LA SANTÉ

Il faut rappeler que le système de Santé britannique date de 1948. A l'époque trois ensembles distincts furent créés. Les divers établissements hospitaliers, privés ou publics, furent regroupés au sein d'une unique administration d'Etat, le NHS. La prévention (hygiène du travail, publique et scolaire) fut placée sous contrôle municipal. Et la médecine générale devint le monopole de médecins libéraux.

Face à la levée de boucliers des médecins à l'idée de devenir de simples fonctionnaires, les Travaillistes cédèrent et en firent des sous-traitants du NHS, payés au nombre de patients. On les poussa ainsi à multiplier les patients au détriment des visites et des soins. En même temps on en fit les « portiers » du NHS puisqu'il devint impossible aux patients d'avoir accès aux soins spécialisés des hôpitaux sans passer par leur généraliste.

En contrepartie les patients purent aller chez le médecin gratuitement (mais sans avoir le choix du médecin). En revanche, à l'exception des enfants, des femmes enceintes et des plus pauvres, tous durent



Une journée d'action contre les fermetures d'hôpitaux, en 1988.

très vite payer un montant forfaitaire pour chaque médicament – montant d'abord symbolique, puis de plus en plus important, pour atteindre l'équivalent de 13 euros (87 F) aujourd'hui.

Sans doute la population laborieuse bénéficia-t-elle du nouveau système, même si celui-ci faisait une certaine place en son sein à un secteur privé qui, surtout dans les hôpitaux, permit aux classes aisées de bénéficier des investissements publics sans avoir à subir l'inconvénient des listes d'attente.

Néanmoins tout cet édifice centralisé fut avant tout conçu pour coûter le moins cher possible à l'Etat, en imposant un rationnement des soins à la majorité de la population et en minimisant les investissements. Il est significatif à cet égard que, lorsqu'en juillet 1988 fut célébré le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la création du NHS au Park Hospital de Trafford, où avait eu lieu la cérémonie d'inauguration du NHS en 1948, une loterie destinée à empêcher la fermeture de cet hôpital venait juste d'être lancée auprès du public !

### « MARCHÉ DE LA SANTÉ » ET PRIVATISATION LARVÉE

C'est sous le gouvernement conservateur de John Major, en avril 1991, que fut faite la première brèche à cette centralisation étatique. Le NHS fut subdivisé en 57 groupements ayant chacun un budget et le droit de le gérer à sa convenance tandis que 1 700 généra-

listes obtenaient les mêmes droits. Le but était de créer un « marché » de la Santé, dans lequel les généralistes achèteraient sur leur budget des soins aux régions hospitalières présentant le meilleur rapport qualité-prix, tandis que celles-ci choisiraient elles-mêmes les soins qu'elles fourniraient de façon à optimiser leur revenu. A la clé, il y avait des primes et des amendes à titre d'« incitation ».

A l'époque Blair lui-même dirigea l'offensive des bancs de l'opposition contre ce « marché de la Santé », en promettant qu'une fois au pouvoir l'une de ses premières mesures serait de l'abolir. Mais il n'en fut rien. Une fois arrivé au pouvoir, Blair changea le vocabulaire officiel. Le « marché de la Santé » devint un « partenariat entre les acteurs de la Santé » et au lieu de parler des « contrats » qui les liaient, on parla d'« accords ».

Mais le contenu resta le même, tout comme le manque de fonds pour les hôpitaux. Quant aux listes d'attente pour les opérations, qui avaient atteint des proportions aberrantes sous John Major, elles n'ont raccourci que sur le papier. Car désormais, on fait la distinction entre les listes d'attente pour voir un spécialiste et celles pour subir une opération. Et s'il faut maintenant compter neuf mois pour une ablation du rein, contre un an auparavant, en revanche, avant ça, il faut rajouter six mois de plus pour voir un urologue !

Les mesures entrées en application ce 1<sup>er</sup> avril viennent parachever le « marché de la Santé ». D'un côté, les groupements hospitaliers pourront choisir de payer des firmes privées de « management » pour les administrer, voire y être contraintes si leurs performances financières ne satisfont pas le ministère. Ils pourront conclure des contrats avec le privé pour la fourniture de soins. Ainsi les rares scanners des hôpitaux publics serviront-ils au privé (parce que cela rapporte) tandis que les malades du public pourront être envoyés au prix fort dans des cliniques privées (qui ont un excès de lits depuis des années), grâce à des dotations spéciales prévues par Blair à

cet effet, permettant ainsi aux fonds publics de subventionner les profits du privé.

Par ailleurs, les généralistes et professions paramédicales sont invités à former des groupements médicaux locaux bénéficiant des mêmes réglementations que les groupements hospitaliers, mais de droit privé, et pouvant donc choisir de s'allier avec un groupe financier pour former une société par action. Ce qui n'empêchera pas ces groupements médicaux de continuer à recevoir un budget de l'Etat, qui lui assurera ses profits.

Et déjà des rapports en sont à étudier le fonctionnement d'une « bourse » électronique des services médicaux, qui permettrait de vendre 200 opérations de la hanche ou d'acheter 1500 analyses d'urine, avec des prix qui varient à la minute, comme pour les actions.

Cela fait longtemps que le capital a prouvé qu'il ne connaissait pas de borne en matière de parasitisme. Mais on a vu dans les chemins de fer britanniques à quelle catastrophe l'introduction dans un service public de cette combinaison de parasitisme et de chaos due à la compétition peut conduire. Or dans le cas du NHS, c'est de la santé de toute la population laborieuse qu'il s'agit.

François ROULEAU

Le livre d'Arlette LAGUILLER

## Mon communisme



est disponible, au prix de 13 euros. En librairie ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière  
BP 233  
75865 Paris  
CEDEX 18

Joindre un chèque de 13 euros à l'ordre de : Jean-Pierre DALMAS, mandataire financier d'Arlette LAGUILLER

(Jusqu'au 20 avril seulement, terme officiel de la campagne présidentielle).

# Rwanda

## Procès d'Arusha

### LES RESPONSABLES DU GÉNOCIDE COURENT TOUJOURS !

Le procès de quatre dignitaires de l'armée rwandaise, inculpés de génocide, s'est ouvert, le 2 avril dernier, à Arusha, en Tanzanie, siège du Tribunal pénal international du Rwanda (TPIR). A peine le TPIR a-t-il commencé le procès qu'il s'est vu infliger un camouflet : les prévenus ont refusé de comparaître, préférant rester dans leurs cellules, au motif que leurs droits n'étaient pas respectés !

Les assassins demandent pour eux des droits qu'ils ont refusés à leurs victimes. Le colonel Théoneste Bagosora, chef de l'armée gouvernementale rwandaise est l'un de ceux qui organisèrent le massacre de l'opposition hutue et des Tutsis qui fit, en 1994, plus d'un million de morts, deux millions de réfugiés sur une population de 7 millions d'habitants. Les trois autres gradés ont participé à la traque et à l'extermination des opposants hutus modérés et Tutsis. L'un d'entre eux, le lieutenant-colonel Anatole Nsengiyumva avait écumé le nord du pays à la tête de ses soudards de l'armée et des milices Interahamwe de sinistre mémoire.

Aujourd'hui, le régime de Kagamé, le dictateur actuel du Rwanda, tente de faire coexister les massacrés encore en liberté et les survivants du génocide dans une même rue, dans une même ville et se maintient au pouvoir en exerçant une répression féroce. Certes, 120 000 prisonniers, présumés massacrés, croupissent dans des conditions ignobles depuis plusieurs années déjà et ne sont pas près d'être jugés. La situation reste toujours aussi explosive.

Caricature de justice, le TPIR ne peut résoudre la crise qui secoue aujourd'hui le Rwanda, il ne peut que juger quelques

boucs émissaires afin que les puissances impérialistes se donnent bonne conscience. Car aussi sanginaires soient-ils et quel qu'ait été leur rôle, les militaires inculpés aujourd'hui ne sont que des exécutants. La justice belge, l'ancienne puissance coloniale, avait également, il y a quelque temps, inculpé quatre sœurs hutues pour avoir participé au massacre de milliers de Tutsis, tout en se gardant bien d'évoquer les responsabilités de l'ancienne puissance coloniale. Dans un cas comme dans l'autre, les vrais coupables, eux, ne croupissent pas dans une prison sordide du Rwanda et ne sont pas sur le banc des accusés à Arusha. Ils ne risquent pas de sitôt d'être inquiétés par un quelconque tribunal de leurs pays respectifs ou par un pseudo tribunal international.

Les hommes politiques au pouvoir en France – mais aussi en Belgique – ont provoqué et entretenu les haines entre les différents peuples pour mieux régner sur ce petit pays de l'Afrique des Grands Lacs. Ils ont enfermé les peuples dans le piège ethnique qui s'est révélé être une véritable bombe à retardement. Ils ont soutenu politiquement, armé et financé la dictature d'Habyarimana dont l'assassinat avait déclenché le génocide. Ils ont même accueilli à bras ouverts et protégé certains des vrais responsables locaux du génocide, comme la veuve du président Habyarimana.

Les dirigeants de l'impérialisme sont donc les grands absents de ce procès. Il faudra bien pourtant qu'ils rendent des comptes un jour aux survivants du génocide rwandais.

René CYRILLE

## Leur société

### CHU Clermont-Ferrand

**Mobilisés depuis le 13 décembre, les personnels du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand continuent à manifester leur mécontentement contre le protocole Guigou sur l'application des 35 heures.**

En visite à Clermont-Ferrand et à Riom, lundi 8 avril, le candidat Jospin vient d'en faire l'expérience à ses dépens. Pour la première fois dans sa campagne électorale, sa visite a été sérieusement perturbée.

La semaine précédente, il y avait eu une manifestation de plus devant les bureaux du directeur général. C'était à l'occasion de la mise en place d'une « commission d'appui » composée de trois directeurs et cadres d'hôpitaux prétendant jouer le rôle de médiateurs.

Mais cette commission qui devait se tenir au CHU a préféré

fuir les manifestants et chercher refuge à la préfecture ! Elle a osé demander aux syndicats d'y venir, mais un par un. Après le refus unanime de tous les manifestants et des syndicats, cette commission s'est donc retrouvée toute seule.

Un peu plus tard, apprenant la venue à Clermont-Ferrand du Premier ministre-candidat, les syndicats CGT et FO ont alors appelé les personnels du CHU et ceux de l'hôpital de Riom à venir manifester pour réclamer le retrait du protocole, Jospin étant accompagné d'Elisabeth Guigou.

Jospin a bien fait un petit tour, sous l'œil des caméras, à une maison de retraite et à un centre de soins pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Mais la seconde partie de son programme à Riom a été bouleversée.

Malgré une forte participation policière et des CRS, Jospin n'a pas pu pénétrer au CCAS (centre com-

munal d'action sociale). Il s'est mis en colère contre les manifestants. Quant à la ministre Guigou, elle a longuement hésité avant de recevoir une délégation intersyndicale tandis que les manifestants attendaient sous les fenêtres de la mairie de Riom avec des sifflets et des slogans.

Elisabeth Guigou a haussé le ton : « Vous avez le droit de ne pas être d'accord, mais il faudra appliquer le protocole ».

Ces paroles ne risquent pas de faire « retrouver la sérénité dans les hôpitaux ni de faire disparaître une situation tendue dans tout le pays » de son aveu même.

En effet, ce ne sont pas les 73 postes accordés en plus, alors qu'il en faudrait 400 au CHU de Clermont, qui vont permettre d'améliorer les conditions de travail et les horaires.

Correspondant LO

## L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) LA PUB À BON MARCHÉ DU GOUVERNEMENT

**Le gouvernement a mis en place une Allocation personnalisée d'autonomie (APA) depuis le début de l'année. Il s'agit d'une aide aux personnes de plus de 60 ans qui ont des difficultés pour accomplir des actes de la vie courante, faire le ménage, les courses. Cette allocation remplace la prestation spécifique de dépendance (PSD) créée en 1997 par Juppé, en l'élargissant à des personnes moins dépendantes.**

Le nombre de personnes concernées par l'allocation APA sera plus élevé que celui des personnes concernées par la PSD, et c'est tant mieux évidemment. Notons aussi que lors du vote de la loi sur l'APA, pour répondre aux critiques venant de tous bords et obtenir le vote favorable ou tout au moins la neutralité de la droite, le gouvernement a retiré le « recours sur succession » qui existait pour l'ancienne allocation. Cela signifie que dorénavant, après le décès de la personne dépendante, les collectivités locales ne pourront plus demander aux héritiers le remboursement des aides accordées.

C'est un progrès dans le sens où cette mesure pouvait dissuader certaines personnes dépendantes de recourir à cette aide pour que leurs héritiers n'aient pas à la rembourser.

Mais le gouvernement se félicite de l'institution de l'APA alors qu'il s'est quasiment déchargé de son financement sur les Conseils généraux.

Pour cette première année, son coût devrait s'élever à 16,5 milliards de francs dont le gouvernement prévoit que 66,6 % seront à la charge des départements. Et à terme, c'est 74,7 % qui seront à leur charge.

Il justifie le fait qu'il n'y ait pas de transfert de financement équivalent à la dépense par le fait que cette nouvelle prestation correspondrait à une compétence déjà assumée par les départements (la PSD). Mais c'est faire fi du fait que l'ancienne prestation ne s'adressait qu'à 135 000 personnes, au lieu des 550 000 concernées par l'APA prévues pour l'année 2002.

L'argent qu'apportera l'État sera puisé dans les fonds destinés à la Sécurité sociale. Effectivement le gouvernement a décidé de prendre 500 millions sur le fonds de solidarité vieillesse, ainsi que 5 milliards sur la CSG, soit 0,1 % de cet impôt. Il restera à la

charge des départements 11 milliards pour l'année 2002, soit 6 milliards de francs de charges supplémentaires par rapport à l'ancienne PSD.

Du coup, les Conseils généraux recourent pour la plupart à des augmentations d'impôts locaux. Par exemple dans l'Aisne, la majorité de gauche du Conseil général a voté à l'unanimité une hausse de 7,15 %. Cela représente une somme de 54 millions de francs par an environ (8,2 millions d'euros) à la charge des contribuables, et plus de 15 % du coût total de cette mesure. C'est loin d'être négligeable d'autant que cette augmentation s'ajoute à d'autres.

Quant au financement de la formation des personnels qui seront embauchés comme aides à domicile, si une petite partie est incluse dans ce que versera l'État, l'essentiel sera à la charge des Conseils généraux et probablement des Conseils régionaux comme cela se dessine en Picardie.

Le candidat Jospin parle dans son programme électoral de baisser les impôts locaux... mais les décisions prises par le gouvernement Jospin conduisent à des augmentations !

## La « grande bouffe » à l'Hôtel de Ville de Paris AUX FRAIS DE LA PRINCESSE !

**Un rapport de l'Inspection générale de la Ville de Paris vient de sortir. Commandé par la nouvelle majorité municipale – rappelons que le maire de Paris, Delanoë, est aussi président du comité de soutien à Jospin –, il jette une lumière rien moins que reluisante sur le train de vie d'un des prédécesseurs de Delanoë à l'Hôtel de Ville de Paris, un certain Jacques Chirac.**

Indépendamment de ce règlement de comptes, évidemment à but électoral, ce rapport ne manque pas d'intérêt. Il a en effet épluché les seules « dépenses de bouche » du ménage Chirac – à l'exclusion donc des frais de réceptions officielles – et les évalue à 14 millions de francs

pour la période 1987-1995. Soit une moyenne de 4 000 F par jour (dont 1 000 F de fruits et légumes, 357 F de café, infusions et confitures...), ce qui, même pour de solides appétits, a de quoi laisser sceptique. Le rapport relève d'ailleurs des « factures falsifiées » et des paiements effectués la plupart du temps en liquide (9,5 millions sur 14 !) et laisse entendre qu'il y aurait eu là moins des indélicatesses que des « détournements significatifs » de fonds publics.

Bien sûr, le lièvre n'aurait jamais dû être levé. Les déshéritées de la mairie ont travaillé à marche forcée lors du changement de majorité, réduisant à néant des tonnes d'archives. Mais certains dossiers ont échappé à la vigilance des « nettoyeurs ». Et ce peu qui reste, et ce qu'il révèle des mœurs qui régnaient à la mairie de Paris, est suffisamment

édifiant.

Bien sûr, le régime chiracien imposé à la mairie de Paris n'est pas une exception dans le monde politique (qu'on se souvienne des chaussures de Roland Dumas à onze mille francs la paire ; de la montre d'un député de la « gauche » du PS, d'un montant de plusieurs centaines de milliers de francs acquittés en liquide). Mais surtout ces gens-là qui trouvent normal de piocher dans la caisse et de s'offrir sur des fonds publics incontrôlés pour 4000 F de dépenses quotidiennes de nourriture, plus que ce que touche un Rmiste pour survivre tout un mois, sont les mêmes qui osent régulièrement venir nous prêcher des sacrifices et de nous serrer la ceinture.

Ces gens-là n'ont pas de cœur, mais ils ne manquent pas d'estomac.

P.L.

La Poste

# DE PLUS EN PLUS LOIN DU SERVICE PUBLIC

**La Poste, qui affiche une perte de 170 millions d'euros pour l'année 2001, explique qu'elle a dû dépenser sans compter pour acheter des entreprises qui distribuent des colis, notamment en Allemagne.**

Il s'agirait, selon ses dirigeants, de préparer l'avenir. En fait, c'est une façon de préparer leur propre carrière. Aujourd'hui serveurs de l'Etat, ils ne dédaigneraient sans doute pas de servir de nouveaux actionnaires si La Poste se transformait. En tout cas, l'avenir qu'ils envisagent tourne le dos au service public. D'ailleurs l'actuel président de La Poste, Martin Vial, a déjà une expérience en ce sens. En 1990, il organisa la coupure en deux des PTT pour le compte de Paul Quilès, le ministre socialiste de l'époque, et cette opération fut le prélude à la privatisation des Télécoms, considérés à l'époque comme extrêmement rentables, tandis que La Poste restait entièrement aux mains de l'Etat. Aujourd'hui, il rivalise d'idées avec un sénateur de droite

pour faire de La Poste une entreprise capitaliste comme une autre.

Déjà, La Poste a été morcelée en différents tronçons, dont certains sont des filiales, et les chèques postaux sont rebaptisés « services financiers de La Poste ». La direction montre du doigt les 12,5 millions de personnes qui détiennent moins de 150 euros sur leur livret de caisse d'épargne. Il s'agit notamment de retraités et de RMistes qui y placent leur maigres ressources. L'addition de toutes leurs fortunes, si l'on peut dire, ne représente pas même 1 % de l'ensemble des dépôts. C'est pourquoi ils sont jugés encombrants par des dirigeants qui ne jurent que par le « produit net bancaire », en hausse l'année dernière.

Que les queues soient encore

plus longues que d'habitude les jours où les allocations et le RMI sont payés, les dirigeants de La Poste et le gouvernement s'en moquent également. Leur souci est de transformer l'entreprise en une banque comme les autres et, pour eux, les usagers obligés d'avoir recours à La Poste comme à un service social sont considérés comme des gêneurs. La tension nerveuse de ceux qui travaillent aux guichets et les difficultés des plus démunis ne font pas partie du bilan.

De même que les petits livrets A, le maintien d'une présence postale dans les petites communes est considérée comme un « surcoût », et La Poste fait pression sur les municipalités pour qu'elles mettent la main à la poche, sous peine de suppression de ce service.

Quant au courrier, il est à deux vitesses. La publicité ainsi que le courrier des entreprises vers d'autres entreprises (« business to

business » dit La Poste) ont un traitement de faveur. Pendant ce temps, le commun des usagers subit de plein fouet la diminution des effectifs.

Il faut dire que, pour remplacer 20 000 postiers partis à la retraite en deux ans, le gouvernement n'a proposé que 6 000 postes aux concours. Et les emplois précaires, dont certains à temps partiel forcé, continuent de croître. La détérioration des conditions de travail s'est encore accentuée à l'occasion du passage aux 35 heures, comme l'a montré le nombre important de grèves qui ont eu lieu contre le manque de personnel.

Dans ces conditions, le courrier ne peut pas être acheminé correctement. La Poste avoue elle-même que près d'une lettre sur quatre n'arrive pas le lendemain. La proportion n'est sûrement pas surestimée. De leur côté, les facteurs peuvent comptabiliser les « quartiers à découvert », c'est-à-dire les secteurs où le courrier ne

peut pas être distribué, faute de personnel, ce qui peut arriver plusieurs fois dans la semaine. Et quand le quartier est à nouveau distribué, c'est une charge plus lourde qui attend les facteurs.

Mais la dégradation du service public n'empêche pas la direction de La Poste et le gouvernement de penser à une nouvelle augmentation du prix du timbre. Cela va même de pair. Les petits usagers n'existent pas vraiment pour eux, sauf quand il s'agit de payer.

Alors que le souci de gérer La Poste dans un but unique de rentabilité est de plus en plus apparent, il faudrait au contraire commencer à contrôler sérieusement l'entreprise et ses tarifs, à déterminer le nombre de personnes à embaucher, à la fois pour améliorer les conditions de travail des postiers et permettre, en priorité aux plus démunis, de trouver un service de proximité.

Correspondant LO



## La Poste Beauvais (Oise)

### David ne sera pas licencié !

**A la poste de Beauvais, la Commission consultative paritaire qui statuait le vendredi 5 avril sur le sort de notre collègue David n'a pas prononcé son licenciement. Mais elle lui a infligé une mise à pied d'un mois, pendant lequel il sera privé de salaire, et exige sa mutation hors de Beauvais.**

Embauché depuis sept ans en contrat à durée indéterminée (et non pas en tant que fonctionnaire), David a eu une prise de bec avec un cadre qui le harcelait dans son travail (*Lutte Ouvrière* du 15 mars). Bien qu'il se soit excusé, le directeur départemental de La Poste voulait le licencier. Cela ne s'est pas produit. C'est la première fois que cela arrive dans l'Oise, pour des cas semblables, depuis fort longtemps, et cette victoire est le résultat de la mobilisation depuis plus d'un mois des facteurs de Beauvais et du soutien que nous avons trouvé auprès des usagers et

des autres postiers de l'Oise.

Cela avait commencé, à l'appel de la CGT, avec une grève quasi unanime des 80 facteurs. Depuis, une quinzaine d'entre nous étions restés mobilisés, faisant signer des pétitions devant les bureaux de poste, sur nos tournées, auprès des commerçants, dans les entreprises et les immeubles d'habitation, ou, par l'intermédiaire de la CGT, auprès des autres postiers du département. Il y a eu au total 1700 signatures, dont 1200 venant des usagers. Des affiches ont été collées dans toute la ville, une conférence de presse organisée, où les journalistes locaux se sont retrouvés face à plus de 20 facteurs solidaires de notre collègue. Bref, au bout de trois semaines, toute la ville était au courant... et le directeur aussi, qui commençait à dire que le licenciement n'était pas inévitable, et qui cherchait à savoir si nous maintenions notre mot d'ordre de grève pour le jour de la commission, le vendredi 5 avril.

Notre réponse, il l'a eue dans un premier temps la veille, quand nous avons scandé notre slogan favori, « Non au licenciement de David », sur nos positions de travail. Et le jour dit, la grève a fait encore la quasi-unanimité. Une manifestation dynamique accompagna David jusqu'au lieu de la réunion de la commission. Sur place, le directeur trouva nos slogans et nos chansons trop irrévérencieuses, et fut obligé de nous demander de crier moins fort, car l'espèce de tribunal qui siégeait n'arrivait pas à s'entendre !

Nous avons tous été soulagés d'apprendre que le licenciement de notre collègue était évité. Mais la mise à pied qui le prive d'un mois de salaire et la mutation nous sont restées en travers de la gorge. Aussi, comme l'a dit l'un d'entre nous, « On va refaire les calendriers », en faisant une collecte pour compenser le manque à gagner de David, et une pétition circule déjà pour faire annuler sa mutation.

## LES POMPIERS LYONNAIS EN COLÈRE

**Jeudi 4 avril, le quartier de la préfecture, à Lyon, a été le théâtre de violents affrontements entre pompiers professionnels et CRS : barrières de sécurité d'un côté contre gaz lacrymogènes et matraques de l'autre. Les affrontements se sont poursuivis devant le centre des pompiers de la rue Pierre-Corneille, voisin de la préfecture, où les CRS furent reçus sous le déluge d'une lance à incendie. Bilan : une vingtaine de CRS et cinq pompiers blessés.**

La colère des pompiers, qui manifestaient depuis le matin dans les rues de Lyon, a été provoquée par les atermoiements du préfet et de Mercier, président du Conseil général du Rhône. Ceux-ci avaient accepté de recevoir une délégation syndicale à 15 heures. Mais devant l'imposant cortège des pompiers, en tenue, casqués et en rangs serrés, venus accompagner leurs représentants syndicaux, le préfet crut bon de poser des conditions pour accepter de les recevoir.

Las de se faire lanterner depuis des mois par Mercier, également président du conseil d'administration du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), les pompiers finirent par laisser leur colère exploser.

Les raisons de cette colère viennent de l'application des 35 heures : pour Mercier, c'était l'occasion de chambouler tous les horaires. Ainsi, au lieu de gardes de 24 heures, il proposait des gardes de huit heures, prétextant que c'était un progrès de travailler moins longtemps.

Mais, avec des gardes plus courtes, les conditions de loge-

ment et de restauration dans les centres de secours étaient supprimées. Et, alors que certains habitent loin, cela imposait de revenir plus souvent.

Face à l'opposition unanime des pompiers, Mercier a d'abord reculé. Il imposa des gardes de 12 heures, mais seulement aux nouvelles recrues. Il introduisit ainsi des « pompiers à deux vitesses », les nouveaux embauchés n'ayant plus les avantages sociaux des anciens.

Il décida également que les équipages ne seraient plus désormais de quatre hommes par véhicule, mais de trois. Dans les centres de secours, les effectifs d'astreinte sont déjà tellement réduits que, lorsqu'un équipage est parti sur un sinistre, il faut souvent faire appel aux autres centres de l'agglomération si un deuxième sinistre survient. Ainsi les délais d'intervention, souvent décisifs pour sauver des vies, sont fréquemment allongés. Et, pour chaque pompier, le nombre de sorties augmente, surtout la nuit, et les conditions de travail se dégradent.

Enfin, alors que dans les centres de secours de Lyon il n'y a actuellement que des pompiers professionnels, le président du Conseil général voudrait y introduire des pompiers volontaires, qui coûtent évidemment moins cher, mais qui n'ont pas le même professionnalisme que les pompiers professionnels. Et surtout, c'est un moyen d'introduire la précarité chez les pompiers. Le dialogue de sourds est donc total.

Le conflit est donc loin d'être terminé, car la détermination des pompiers à se faire respecter et à défendre la qualité et la rapidité de leurs interventions reste entière.

SNCF - Villeneuve-Saint-Georges (94)

## RECU DE LA DIRECTION

Sur le chantier de la Manœuvre SNCF de Villeneuve-Prairie, banlieue proche de Villeneuve-Saint-Georges, les cheminots se sont mis en grève lundi 25 mars, pour exiger deux embauches supplémentaires, deux reclassements avec passage à l'échelon supérieur et l'annulation de la menace de licenciement qui pesait sur un jeune embauché.

Cela faisait longtemps que la direction prétendait étudier le problème posé par le manque de main-d'œuvre. Mais, à part procéder à des changements d'horaires, elle

se refusait à embaucher. Excédés, le lundi en question, quatorze cheminots étaient en grève sur un effectif de seize.

Dans un premier temps, la direction accepta les deux reclassements et fit passer un examen médical au jeune menacé de licenciement, premier pas pour... son embauche. Jeudi 28 mars, la réunion de délégués du personnel prévue était écourtée, les syndicats CGT et Sud quittant la séance devant le refus de la direction de satisfaire toutes les revendications. Le même jour, une assemblée des travailleurs réu-

nissait 80 cheminots, qui allèrent dire au responsable ce qu'ils avaient sur le cœur et... le lendemain, la direction annonçait une embauche supplémentaire, les reclassements demandés et l'embauche du jeune au service électrique, ainsi que le paiement de deux jours de grève sur les cinq effectués.

Le succès n'est pas total, mais il a quand même permis aux cheminots de la Manœuvre, qui sont les plus mal payés, de donner la mesure de leur détermination.

Correspondant LO

## GAYSSOT EST CONTENT DE LUI... PAS LES CHEMINOTS

**Gayssot se verrait bien poursuivre sa carrière de nouveau ministre des Transports. A des cheminots marseillais, il y a quelques semaines, il indiquait qu'il « continuerait bien, si les communistes le décident comme en 1997 ». Il est content de son bilan de ministre, les cheminots beaucoup moins.**

Concernant les effectifs, Gayssot prétend que « le trafic ferroviaire a augmenté de plus de 20 % en 5 ans, ce qui a permis d'embaucher 40 000 cheminots, alors que 87 000 emplois avaient été supprimés entre 1984 et 1997. » Cette présentation est fallacieuse car, si l'on compte les départs en retraite et départs volontaires, les effectifs à la SNCF ont stagné pendant cette période. Par exemple, d'après les bilans sociaux publiés par la SNCF, l'effectif moyen en équivalent temps plein était de 174 958 en 1998 et de 174 872 en 2000, alors que, si les effectifs avaient suivi l'augmentation du trafic, ils auraient dû progresser de 35 000.

Le budget de la SNCF 2002, rejeté par l'ensemble des organisations syndicales, prévoit encore une stagnation des effectifs et même leur baisse dans certains secteurs comme la Traction, par exemple. Le manque de personnel se traduit pourtant quotidiennement dans tous les secteurs par une dégradation des conditions de travail et un délabrement des conditions de transport des voyageurs. Dans les gares, les queues s'allongent alors que de nombreux guichets sont fermés, faute de personnel. Dans les ateliers du Matériel, on allonge les périodes de révision et d'entretien du matériel roulant. On ne compte plus le nombre de trains « calés », c'est-à-dire supprimés, faute

de motrice ou de conducteur disponible.

Alors les retards et les suppressions de trains, particulièrement en Ile-de-France, deviennent insupportables. En gare du Nord, il y a eu par exemple des émeutes de voyageurs excédés par les retards à répétition sur leur ligne.

Lors des grèves de 1999 sur les 35 heures où les cheminots réclamaient des effectifs, Robert Hue déclarait : « Si j'étais cheminot, je ne serais pas en grève ». La direction de la CGT, d'ailleurs, s'était opposée à cette grève. Pendant ce temps-là, Gayssot restait au gouvernement, pour démontrer ce que le PCF appelle l'utilité de la présence de ministres communistes : utilité pour qui ? Alors que Gayssot a mis en œuvre des étapes essentielles préparant la libéralisation des chemins de fer.

La SNCF ne possède plus les voies de chemins de fer. Elles appartiennent aujourd'hui à RFF (Réseau Ferré de France) et la SNCF devenue « cliente » doit payer des « péages » pour l'utilisation des voies. Pour l'instant, la SNCF est seule autorisée à utiliser les voies pour transporter des voyageurs. Mais jusqu'à quand ?

Un mois avant d'être au gouvernement, Gayssot avait voté contre la création de RFF. Au gouvernement, loin d'annuler cette réforme, il l'a mise en œuvre...

Autre étape : la régionalisation. Là, c'est le matériel roulant qui devient souvent propriété de la Région. La SNCF devient un simple « opérateur », un transporteur de voyageurs pour le compte de la Région. Là encore, la SNCF garde pour l'instant le monopole de ce transport, mais jusqu'à quand ? Il sera possible, demain, de confier cette tâche à des sociétés privées, comme c'est déjà le cas dans les transport par autocars. Des trusts privés comme Vivendi se pressent d'ailleurs au portillon.

Enfin la SNCF, dans le cadre de la mise en place de la « gestion par activités », découpe des secteurs jusque-là intégrés en établissements distincts, autonomes du point de vue de leur gestion. Là encore, on met en place un système compliqué de facturations, redevances, péages, locations entre établissements, pour permettre de définir les critères de rentabilité de chaque activité. Du point de vue du service public, cela n'a aucun intérêt. Mais pour la vente future de certains secteurs au privé, c'est indispensable.

Pour l'instant, ce n'est donc pas encore la concurrence et la privatisation, mais dans la tête de plusieurs cadres, ça y ressemble déjà. Toutes ces étapes n'ont rien d'original, c'est au contraire le suivi à la lettre du mode d'emploi de la privatisation de services publics, déjà expérimentée dans d'autres secteurs ou dans d'autres pays.

Gayssot reste le fidèle exécutant de ce programme et Jospin ne manque pas une occasion de le complimenter. Il en va autrement des cheminots.

Christian BERNAC

Transports en Commun Lyonnais :

## L'INTRANSIGEANCE DE LA DIRECTION FAIT DURER LA GRÈVE



**Lundi 8 avril, les agents des TCL, les Transports en Commun Lyonnais, en étaient à leur 20<sup>e</sup> journée de grève. A l'origine de celle-ci, un désaccord avec la direction sur le montant de l'augmentation de salaire.**

Au départ, celle-ci proposait 1,2 % et les agents demandaient 5 à 7 %. Puis la direction est montée à 1,6 %, ou des tickets restaurant, ce qu'ont refusé les grévistes. Ces derniers ont accepté de descendre à 3,2 %, mais la direction ne veut pas dépasser 1,8 % en deux fois.

Depuis le début, la grève est très suivie : seule la ligne de métro automatique fonctionne normalement, mais les autres lignes de métro, ainsi que le tramway, sont très perturbés, et les bus ne circulent pratiquement pas.

Les transports en commun sont un service public. Mais le SYTRAL, l'organisme dépendant de la Communauté Urbaine responsable des transports en commun, en confie la gestion à une société privée, la SLTC, filiale du puissant groupe KEOLIS, qui gère 40 % du marché des transports en commun dans le pays. Ses principaux actionnaires sont la BNP (49 %), la SNCF (43 %) et Vivendi (8 %).

Les responsables du SYTRAL et le nouveau maire PS de Lyon, qui est président de la Communauté Urbaine, expliquent dans la presse que, puisque le SYTRAL donne des subventions à la SLTC, il faudra augmenter le prix des tickets, ou les impôts, si on augmente trop les salaires du personnel des transports en commun. Ils n'envisagent pas

qu'on puisse prendre sur les dividendes versés aux actionnaires de KEOLIS qui, en 2000, a fait 30 millions d'euros de bénéfices. Et l'augmentation du ticket de bus, qu'ils essaient de mettre sur le dos des grévistes, était de toute façon prévue pour le 1<sup>er</sup> avril.

La grève est relativement impopulaire auprès des usagers, mais les médias y contribuent. Pour faire passer les grévistes pour des privilégiés, la SLTC a fait paraître dans la presse une demi-page de publicité énumérant les prétendus avantages des agents des TCL et mentant sur les salaires. Les grévistes ont répliqué en affichant leurs feuilles de paye dans les Atribus : en effet, un salaire de 1300 euros (8500 F) net, avec 15 ans d'ancienneté, primes comprises, en travaillant les dimanches et les jours fériés et en partie la nuit, ce n'est pas cher payé !

Face à l'intransigeance de la direction et à ses provocations, les agents ont durci la grève en bloquant les dépôts à partir du jeudi 4 avril : plus aucun bus ni aucun tramway n'est sorti. La direction a réagi samedi 6 avril en envoyant les huissiers dans les dépôts, qui ont dressé une soixantaine de constats d'entrave à la liberté du travail, et les salariés sont passés au tribunal lundi 8, pour un jugement rendu le lendemain.

Les grévistes demandent depuis plus d'une semaine un médiateur, mais pour l'instant la direction n'en veut pas. Aussi, la poursuite de la grève a été décidée pour mardi 9 avril.

**VDM-Lucé  
(Eure-et-Loir)**



## DE LA COLÈRE À L'OCCUPATION DE L'USINE

**Située dans la banlieue de Chartres, l'usine Vidéo Digital Multimédia (VDM) assure la duplication de cassettes vidéo pour de grands groupes de l'audiovisuel (TF1, Canal +, etc.). Pendant des années, les affaires ont été, pour les actionnaires, florissantes. Mais depuis deux ans, avec la montée en puissance du DVD, le marché de la cassette est en régression. Face à cette évolution prévisible, la direction n'a rien fait. Elle n'a absolument pas investi dans cette nouvelle technologie, préférant visiblement tirer le maximum de profit jusqu'à la fin. Fait significatif : le fonds de pension britannique Pricoa, filiale du groupe financier Prudential (lui-même impliqué dans la faillite frauduleuse du groupe américain Enron), est entré dans le capital de VDM il y a quelques années, avec la garantie qu'il serait rémunéré à taux fixe quoi qu'il arrive.**

Résultat : les dettes se sont accumulées en 2001 et un premier plan social a eu lieu en janvier dernier, avec le licenciement de 28 personnes. Et à la mi-mars, VDM était mis en redressement judiciaire. Nous avons rapidement appris qu'il n'y avait pas de repreneur et que l'usine de Lucé fermerait fin avril. Entre-temps nous avons pu constater que la direction n'avait pas tenu ses engagements par rapport au plan social : la prime de licenciement extralégale (pourtant bien légère) de l'ordre de 26 000 F n'avait pas été versée. Et les travailleurs licenciés ne pouvaient même pas toucher les Assedic car VDM n'avait pas fait les démarches nécessaires. Certains d'entre

nous n'arrivaient déjà plus à payer leurs factures d'eau et d'électricité et devaient avoir recours à l'aide alimentaire. Quant aux salaires de février et de mars de ceux qui travaillaient encore, ils n'avaient pas non plus été versés intégralement.

C'est devant tant de mépris patronal que le personnel a décidé « de prendre en main la direction des opérations », comme il l'a exprimé dans un communiqué adressé à la direction.

Dès le mardi 4 avril, nous avons décidé d'occuper l'usine jour et nuit et de commencer à vendre le stock de cassettes vierges qui se trouve entreposé dans l'usine. Comme il y a en des dizaines de milliers, nous avons de quoi tenir un certain temps ! Cet argent permettra au moins d'assurer un revenu aux salariés... si la direction ne tient pas ses engagements. Nous savons bien que l'usine va fermer, mais la moindre des choses c'est que, dans la liquidation, les intérêts des salariés, qui ont permis à l'entreprise de faire des bénéfices pendant des années, passent avant ceux des actionnaires.

Immédiatement la nouvelle s'est répandue dans toute l'agglomération chartraine, grâce à un reportage sur FR3, relayé par des articles dans les quotidiens locaux, mais aussi grâce au bouche-à-oreille. Car cette initiative a été très bien perçue par la population. Des commerçants des quartiers populaires ont accepté d'apposer des affichettes sur leur vitrine, des tracts ont été distribués sur le marché de Lucé et dans un certain nombre de boîtes à lettres.

Partout l'accueil est chaleureux et le flot de voitures qui s'arrêtent pour acheter des cassettes et dire quelques mots d'encouragement est ininterrompu.

Le mercredi 5 avril, nous sommes allés à une vingtaine de

Courbevoie, où se trouve le siège de la société, pour rencontrer la direction générale. Sur place, nous avons pu constater la présence de dix vigiles sur les dents et de plusieurs représentants de la police. Le patron n'avait pas d'argent pour payer ce qu'il doit, mais il savait en trouver pour se payer des gardes du corps. Ensuite nous avons obligé la direction, qui ne voulait voir que les délégués, à nous recevoir tous ensemble et à dévoiler ses projets devant le personnel de Courbevoie, dont l'emploi est également menacé.

A Lucé, l'occupation s'est poursuivie pendant tout le week-end des 6 et 7 avril. La nouvelle semaine a commencé par une distribution de tracts aux salariés qui se rendaient à leur travail au rond-point de la route d'Orléans. Dans le même temps le plan social qui va toucher le site de Courbevoie a été connu : 28 suppressions de postes au minimum. Mais en réalité l'avenir du site, qui compte 160 personnes, n'est lui-même pas du tout assuré, et une grève était prévue le 11 avril.

Pour l'instant les salaires de février et de mars ont été débloqués et les salariés licenciés pourront toucher les indemnités de chômage... mais pas avant juillet. La solidarité est forte, tout le monde participe à l'action entreprise. Nous ne sommes plus que 65 à Lucé, mais les proches de beaucoup d'entre nous, des amis, la plupart des salariés partis dans le premier plan social ainsi que des militants de la CGT viennent nous aider.

Et puis nous faisons la démonstration que, même dans une PME, on peut se défendre et ne pas se laisser jeter sur le pavé sans rien. Alors, tous ensemble, à commencer par tous ceux qui sont victimes de plans de licenciements à travers le pays, nous pourrions changer bien des choses.

**Nylstar  
Saint-Laurent-Blangy  
(Pas-de-Calais)**

## À L'HEURE DE LA RÉGRESSION SOCIALE

L'annualisation du temps de travail a entraîné une véritable régression sociale à l'usine Nylstar. Avant, certains d'entre nous travaillaient six jours : deux matins, deux après-midi, deux nuits, suivis de quatre repos, cela en feu continu, pour une moyenne de 33 h 60 de temps de présence hebdomadaire.

Le 31 mai 2001 le patron, sous la menace d'un plan social qui aurait entraîné 80 licenciements dans un premier temps, a obtenu la signature des organisations syndicales pour l'application de la loi Aubry 2, qui signifiait 1600 heures annuelles en temps de travail effectif. Maintenant nous travaillons six jours, mais nous n'avons plus que trois jours de repos. Cela n'a

entraîné aucune embauche, n'a pas permis de maintenir l'emploi, car des collègues ont négocié leur départ. Cela a nettement dégradé les conditions de travail, nos charges de travail ont augmenté du fait de la baisse des effectifs. Mais, et c'est la cerise sur le gâteau, le patron bénéficie d'allègements de charges sociales.

Nous n'avons jamais connu une telle régression : maintenant à cause de l'annualisation nous travaillons plus, dont quatre week-ends sur cinq. Tout cela est dû à une loi du gouvernement de gauche plurielle qui, en réalité, est faite pour les patrons. À nous de nous faire entendre et d'imposer une réelle baisse du temps de travail, avec de vraies embauches à la clé.

**Still-Saxby  
Montataire (Oise)**

## EN GRÈVE POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES

Jeudi 4 avril la quasi-totalité du personnel des ateliers de Still-Saxby à Montataire (chariots élévateurs), soit plus de 150 ouvriers sur un effectif de 300 personnes au total dans l'usine, ont décidé de se mettre en grève pour réclamer une augmentation de 3 % des salaires avec un minimum de 50 euros (330 F) par mois.

La grève a démarré spontanément à l'initiative des ouvriers de production alors que la direction proposait de limiter encore une fois l'augmentation des salaires au 0,5 % habituel et que certains délégués ne proposaient qu'un débrayage. Cela dit, le syndicat CGT a repris à son compte la volonté des travailleurs d'affirmer leur volonté de riposte face au mépris de la direction.

Très vite la direction a proposé 1,2 %, puis 1,5 %. Mais les grévistes n'ont rien voulu savoir, laissant aller normalement le personnel mais bloquant les entrées et sorties des camions. La direction s'est du coup plainte de ne pouvoir envoyer à l'exposition de Hanovre les chariots élévateurs prévus à cet effet. Et pour impressionner les grévistes, le lundi 8 avril, le directeur a fait venir quelques gendarmes au moment où il déclarait illégale l'action des grévistes, en mettant comme préalable à l'ouverture de nou-

velles négociations la libération des portes devant lesquelles sont entreposées des palettes. Les grévistes ont refusé ce chantage et la direction finalement a lâché sa fameuse proposition qui consistait à baisser des primes pour augmenter les salaires de 0,2 % de plus.

Ce que la direction ne comprend pas, c'est que si les travailleurs de Saxby ont réclamé une augmentation limitée, ils tiennent à l'avoir en entier. Et s'ils y tiennent, c'est que les salaires stagnent depuis des années alors que cette entreprise fait partie d'un groupe riche, Linde, qui fait 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Pour Saxby elle-même les bénéfices déclarés sont passés de 41 à 61 millions de francs, soit une hausse de près de 50 %. Cela a été pris sur le travail des salariés qui produisent aujourd'hui quasiment 50 % de chariots élévateurs de plus qu'il y a quelque temps, avec seulement un nombre très limité d'embauches dont la plupart sont la conséquence de la mise en place des 35 heures.

Alors, dans cette grève il y a aussi la volonté, affichée par les travailleurs, de se faire respecter.

## Dans le secteur du commerce

### NON À LA PRÉCARITÉ ET AUX BAS SALAIRES !

Go Sport, Virgin, Fnac, autant de grands magasins dans lesquels, depuis plusieurs semaines, les employés sont en lutte contre leurs patrons pour obtenir des augmentations de salaires. Ils en ont assez d'« être payés avec des cacahuètes », comme ils disent et refusent de se résigner. Ils en ont assez non seulement d'être payés au Smic, mais de subir la flexibilité incluse dans l'application des 35 heures selon les modalités de la loi Aubry, avec les temps de pause supprimés, les pressions de toute sorte, la remise en cause des conventions collectives pour les jeunes embauchés, etc.

Ainsi dans les magasins Fnac ouverts récemment, comme à Bourges ou Poitiers, les dispositions en vigueur dans les magasins plus anciens ne sont pas valables. En particulier, les employés ne bénéficient pas du treizième mois.

Chez Virgin, les salaires sont bloqués depuis deux ans et le treizième mois a été supprimé. On ne peut pourtant pas dire que le groupe Pinault-Printemps-La Redoute, auquel appartiennent les magasins Virgin, n'ait pas les moyens de verser des salaires corrects. De même pour le groupe Rallye, auquel appartiennent les magasins Go Sport et qui a annoncé pour 2001 des bénéfices en hausse de 6,6 % ! Sans compter que, dans tous ces magasins, les employés sont très mal payés mais sont également embauchés très souvent avec des contrats précaires, à temps partiel, avec des horaires de travail fragmentés.

A Grenoble, Lyon, Tours, Limoges, Paris, Valence, etc., les travailleurs tiennent bon. Ils en ont plus qu'assez et ils le font savoir haut et clair !

## TEFAL-RUMILLY (HAUTE-SAVOIE)

### EN GRÈVE POUR LES SALAIRES !

Depuis presque deux mois, à Tefal-Rumilly, de nombreux débrayages avaient démontré le mécontentement général sur les salaires... à tel point que la direction avait dû « démissionner » un DRH, sans pour autant accepter la revendication mise en avant par la CGT (et reprise lors des débrayages) de 5 % d'augmentation générale pour 2002.

Aussi vendredi 29 mars c'est toute l'usine (plus de 2500 travailleurs, une des plus grosses entreprises de la région) qui s'est arrêtée.

La direction comptait peut-être sur le week-end de Pâques pour « calmer les esprits », mais il n'en a rien été. Depuis, la grève est reconduite chaque jour et la présence des grévistes aux portes de l'usine est importante, et les manœuvres d'intimidation faites par la direction n'y ont rien changé. Nous avons rapidement appris à faire tourner en ridicule les huissiers mobilisés par Tefal. Quant aux lettres envoyées par une brochette de hauts cadres sur

le thème de « la mise en danger de l'entreprise », elles ont de quoi faire rire quand on connaît les bénéfices somptueux dont s'honore le groupe SEB auquel Tefal appartient.

La dernière manœuvre a été, vendredi 5 avril, l'assignation au tribunal d'Annecy de 18 grévistes pour « entrave à la liberté du travail » !

Celui-ci a finalement donné raison à la direction. Mais quelle « liberté de travailler » les patrons de SEB ont-ils accordée aux travailleurs de Moulinex il y a quelques mois ? Leur « liberté » c'est celle d'exploiter d'abord, de virer ensuite et de se remplir les poches toujours !

Alors il y avait vraiment de quoi être révolté, mais cette décision du tribunal a impressionné un certain nombre de grévistes. Après avoir maintenu par principe la grève lundi 8 avril, la reprise a été décidée pour le lendemain : avec tout de même le sentiment de beaucoup que ce n'était que partie remise !

## Lycée Eugène-Delacroix - Drancy (93)

### GRÈVE DES PERSONNELS

**Nous recevons des professeurs du lycée Eugène-Delacroix de Drancy (93) le communiqué suivant, à propos de leur grève commencée le jeudi 4 avril, envers laquelle Lutte Ouvrière exprime sa solidarité :**

« Une dizaine de collègues de l'académie de Créteil sont entrés en grève reconductible ces derniers jours. Les personnels s'opposent aux mesures ministérielles et notamment aux baisses de moyens dans les établissements pour la rentrée prochaine.

Nous nous opposons également aux baisses de moyens dans les collèges, car nous ne pouvons ignorer les difficiles conditions de travail de nos collègues et les difficultés scolaires des élèves que nous ne parvenons pas à rattraper dans les lycées, qui subissent également des diminutions horaires.

Nous exigeons des moyens supplémentaires pour diversifier nos pratiques pédagogiques, pour prendre en charge les élèves dans le cadre de petits groupes de besoins et de classes dédoublées, et pour mieux individualiser nos enseignements.

Les réformes ministérielles (...) ne sont que poudre aux yeux dans ce domaine, puisqu'elles sont mises en place sans les moyens nécessaires. Elles ne changent rien aux difficultés de nos élèves.

Nous nous opposons fermement à l'annualisation du temps de travail des personnels de l'Education nationale sous prétexte de réduction du temps de travail. (...) Nous exigeons une véritable réduction du temps de travail, comprenant une diminution de la charge de travail pour tous les personnels de l'Education nationale, la titularisation de tous les non-titulaires, et l'abrogation de la condition de nationalité pour le statut de fonctionnaire.

Nous nous opposons aux conceptions répressives de l'éducation que certains candidats à l'élection présidentielle véhiculent (« centres fermés », « contrats locaux de sécurité », etc.) ou encore aux conceptions libérales et marchandes (lycée des métiers). Nous défendons le principe du développement d'un véritable service public et laïque d'éducation de la maternelle à l'Université. (...) »

## La réouverture du tunnel du Mont-Blanc aux poids lourds

### LE PERMIS DE « ROULER »

**Le tunnel du Mont-Blanc est maintenant ouvert aux camions de moins de 19 tonnes et aux autobus. Sa laborieuse remise en service, différée et par étapes, a suscité des tiraillements avec les autorités italiennes. En effet celles-ci n'ont pas à affronter d'élections présidentielle et législatives à brève échéance, ni surtout des électeurs ayant des points de vue différents, voire opposés, sur la question. D'autre part, le transport routier, notamment pour les échanges avec le reste de l'Europe, a un rôle encore plus important en Italie qu'en France.**

Mais le gouvernement français n'entend pas en rester là. Il a déjà établi avec son homologue italien un « calendrier précis » de retour des camions de plus de 19 tonnes, puis de ceux ayant plus de quatre essieux, etc. Une fois passées les élections, et derrière les assurances alambiquées du ministre des Transports Gaysot, les habitants des vallées alpines ne perdent rien pour attendre...

Mais, au fait, où en est le « calendrier précis » de mise en place du ferroutage promis

par le gouvernement Jospin après 1997 ? Ce ferroutage permettrait pourtant de transporter les marchandises moins dangereusement pour tout le monde : camionneurs, automobilistes, habitants des vallées. Il limiterait la pollution sonore et gazeuse, les embouteillages. Ce serait profit pour toute la population.

Mais ce n'est visiblement pas de ce profit-là que se soucie ce gouvernement, et Gaysot en particulier. Ils ont bien trop le souci des intérêts des sociétés de camionnage et,

derrière elles, des patrons, petits et gros, qui y ont recours pour acheminer leurs produits.

Quand ce gouvernement se souciait encore de faire semblant - sur ce terrain comme sur quelques autres -, Gaysot avait même expliqué que l'ouverture au privé du capital de certaines sociétés autoroutières permettrait, en faisant rentrer de l'argent frais dans les caisses publiques, de financer ce fameux ferroutage. Bien sûr, cela passait pour ce que c'était - un prétexte « vert » pour privatiser sans le dire.

Eh bien, le gouvernement vient de privatiser les Autoroutes du Sud de la France, mais le ferroutage n'y gagnera rien : le gros des rentrées d'argent attendues a d'ores et déjà été affecté... à renflouer cette même société autoroutière, et d'autres, afin de les rendre encore plus attirantes pour les capitaux privés !

## Une date à retenir DIMANCHE 19 MAI LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

**Dimanche 19 mai, à Presles, dans le Val-d'Oise, ce sera, comme chaque année à la Pentecôte, la fête de Lutte Ouvrière. Une date à retenir dès maintenant !**

Cette année, la fête ne se déroulera que le dimanche, et non pas comme d'habitude les trois jours du week-end de Pentecôte. En effet, étant donné les deux campagnes électorales, présidentielles, puis législatives, qui mobili-

sent toutes les énergies de nos militants et de nos sympathisants, et la date de la fête (Pentecôte) tombant exactement entre les deux, nous avons décidé exceptionnellement de changer de formule.

Ce sera une fête simplifiée... Il n'y aura pas cette fois les centaines de stands très variés qu'on y trouve ordinairement. Mais il y aura des spectacles, du cinéma, des expositions scientifiques, de quoi se détendre et se restaurer dans un vaste parc particulièrement sympathique.

Et l'après-midi, la fête, qui sera aussi un grand meeting politique, sera marquée par une intervention d'Arlette Laguiller.

Il y aura bien sûr aussi des navettes gratuites d'autocars desservant la fête depuis la Porte de La Chapelle à Paris (et retour).

Le programme artistique, que nous sommes en train de mettre au point, sera communiqué au fur et à mesure dans *Lutte Ouvrière*.

Alors, à bientôt à tous, dimanche 19 mai à Presles.



# LES FONDS DE PENSION OU COMMENT RÉDUIRE LA PART PATRONALE DANS LES RETRAITES

**La faillite de la septième entreprise des Etats-Unis, le groupe Enron, spécialiste du négoce de l'électricité, suivie de la chute du cabinet d'affaires Arthur Andersen, complice des malversations des dirigeants du groupe Enron, a déclenché une discussion sur les retraites par capitalisation, du fait même que les travailleurs du groupe Enron ont vu leurs retraites anéanties par la faillite de leur employeur.**

Ainsi, le *New York Times* du 5 avril souligne que « les pertes importantes sur l'épargne destinée aux retraites des travailleurs d'Enron et d'autres entreprises en difficultés ont porté l'attention sur la vulnérabilité des comptes destinés à financer les retraites ». En effet, certaines valeurs boursières ayant vu leur cote baisser, que cela soit avec le krach rampant de la « net-économie » ou après le 11 septembre, certains détenteurs de fonds de pension ont pu constater que plus de la moitié de leur épargne en actions était constituée de valeurs boursières de leur entreprise ; et avec la décote de celle-ci, les fonds garantissant en théorie le financement de leur retraite diminuaient d'autant. Ils découvraient en même temps qu'il leur était impossible de changer le contenu de leur fonds de pension et de le remplacer par d'autres valeurs, parce que les entreprises ont généralement

mis en place des systèmes de restrictions. C'est ce qui avait interdit, par exemple, aux travailleurs d'Enron de vendre leurs actions de l'entreprise avant la chute complète de leur valeur.

Dans les années cinquante et soixante, la majorité des travailleurs américains disposaient d'un emploi stable et restaient longtemps dans la même entreprise. Les patrons avaient alors opté pour un système, assez comparable à celui existant ici, assurant une pension dont le montant était calculé sur le nombre d'années de service et le montant du salaire des dernières années.

Le système a changé il y a un quart de siècle environ, quand les travailleurs et leurs familles ont commencé à changer plus souvent d'emplois, et même de région. Les patrons ont alors trouvé plus avantageux de prendre en compte la mobilité plus grande des salariés et de ne plus calculer la pension sur les dernières années.

Les nouveaux systèmes de retraite mis alors en place déplacèrent le fardeau de l'épargne des employeurs vers les salariés, permettant dans un premier temps aux employeurs d'économiser sur les frais de fonctionnement découlant de la gestion de la retraite d'un employé pendant toute sa vie, ainsi que sur les primes d'assurance garantissant le système.

Pendant qu'elles y étaient, les entreprises diminuèrent carrément leur quote-part. Maintenant, en moyenne, les patrons américains mettent moins d'un demi-dollar pour chaque dollar mis de côté par les salariés. Et les employeurs purent d'autant plus facilement

faire accepter le nouveau système par capitalisation qu'il se mit en place au début des années quatre-vingt, en pleine période d'euphorie boursière.

Selon les derniers chiffres connus (1998), sur le montant total des sommes mises de côté pour les pensions, la moitié correspond au système de retraite ancien style de 40 millions d'Américains, dont la moitié sont encore en activité. L'autre moitié correspond à ce qu'on appelle communément les fonds de pension. Depuis 1982, trois dollars sur quatre destinés aux retraites vont dans les fonds de pension. Et, pour deux tiers de ces systèmes-ci, ce sont les bénéficiaires qui

mettent plus ou moins d'argent de côté pour s'assurer une retraite correcte.

Les défenseurs des fonds de pension veulent voir là une plus grande liberté de choix pour les futurs retraités. Mais ce qui est vraisemblable pour ceux dont les revenus sont très corrects est loin d'être le cas pour la majorité des travailleurs. Car, ainsi livrés à eux-mêmes, les salariés dont les revenus ne sont pas assez élevés ne mettent pas suffisamment d'argent de côté pour pouvoir bénéficier d'une pension décente. Et cette situation toucherait actuellement 58 % des travailleurs américains.

A cela s'ajoute le fait que

moins des deux tiers des salariés sont employés dans une entreprise où existe un système de retraite, au point que seulement 52 % des travailleurs participent à des plans de pension d'une forme ou d'une autre. Et la situation est encore pire pour ceux qui travaillent pour le gouvernement, dont 47 % ne peuvent espérer rien d'autre que l'équivalent du minimum vieillesse.

Ceux qui ont tiré le principal bénéfice de l'arrivée des fonds de pension pour financer les retraites sont finalement les employeurs, qui ont diminué les sommes qu'ils allouaient aux retraites des salariés. En 1989, les entreprises contribuaient pour 70 % au financement des retraites. Dix ans plus tard, leur part n'était plus que de 50 %. Mais d'ores et déjà, différents experts estiment que, depuis 1999 ou 2000, la part prise par les employeurs au financement de leur retraite est devenue moins importante que celle des salariés, et cela qu'il s'agisse des anciens systèmes ou des fonds de pension.

Ce système des fonds de pension, outre son caractère volatil si la valeur des actions qui contribuent au fonds dégringole, aura surtout constitué une aubaine pour les établissements financiers qui s'occupent de leur gestion, mais également pour tous les employeurs qui ont ainsi réduit la part de ce qu'ils versaient indirectement à leurs salariés. Et, à la différence des pensions, cette économie faite sur le dos des salariés a été, elle, sûre et garantie !

Jacques FONTENOY



Au bout des pensions-peau de chagrin des travailleurs américains... la misère.

GAMMA

## ENRON ENTRAÎNE LE CABINET ANDERSEN DANS SA CHUTE

**Le courtier en énergie Enron avait sombré en six semaines à la fin de l'année dernière. Il entraîne dans sa chute le cabinet d'affaires Arthur Andersen qui, en tant que commissaire aux comptes, garantissait la valeur de l'entreprise auprès des actionnaires et de la Bourse et avait aidé Enron à maquiller ses résultats. Les dirigeants d'Arthur Andersen sont à leur tour poursuivis en justice, notamment pour avoir détruit des documents comptables pour tenter de soustraire leur client Enron aux foudres des poursuites judiciaires. Cette dégringolade de deux très grandes entreprises américaines a été qualifiée par le directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui est loin d'être un adversaire du capitalisme, « d'événement plus grave que la crise de 1929 ». La comparaison vaut ce qu'elle vaut, mais elle montre au moins que le monde de la finance est sous le choc.**

Le cabinet Arthur Andersen remplissait de multiples rôles. Outre celui de commissaire aux comptes, se portant garant de la validité des entreprises qui faisaient appel à ses services, il réalisait également des audits d'entreprise, donnait des conseils financiers ou expliquait aux chefs d'entreprise comment leur entreprise pouvait bénéficier d'une fiscalité compliquée mais néanmoins pouvant les aider à arrondir leurs bénéfices. Cette activité de conseiller fiscal représentait le tiers de ses honoraires en 2001.

Avec l'affaire Enron, qu'il

a aidé à dissimuler ses pertes dans la nébuleuse de ses quelque quatre mille filiales, Andersen a évidemment perdu toute crédibilité. Ses tentatives de payer pour suspendre une partie des plaintes contre lui n'ont pas été du meilleur effet. Et, aux Etats-Unis, le cabinet est en train de perdre tous ses clients, c'est-à-dire la fine fleur des grandes entreprises américaines, comme la compagnie aérienne Delta Airlines, les laboratoires pharmaceutiques Merck, le transporteur Federal Express et bien d'autres. Une trentaine de gros clients ont ainsi déserté le cabi-

net d'audit. Et les repreneurs ne se bousculent pas pour reprendre la marque, d'autant plus que les actionnaires s'appêtent à entamer des poursuites.

De plus, Arthur Andersen avait des filiales dans plusieurs pays du monde, bien connues des travailleurs des grandes entreprises d'ici. Plus d'une fois, les hommes d'Arthur Andersen sont venus ausculter la situation de bien des grands groupes français pour conseiller restructurations et plans sociaux aux chefs d'entreprise.

Arthur Andersen, c'était le cabinet d'affaires qui venait

leur expliquer comment perdre la « mauvaise graisse », c'est-à-dire comment supprimer emplois sur emplois. Les clients d'Arthur Andersen France s'appellent Alcatel, Vivendi ou Schneider. Et, en dépit des circonstances, le patron de Vivendi, Jean-Marie Messier, sous le charme du monde de l'entreprise outre-atlantique, s'est fendu d'un hommage, pour services rendus, à la branche française.

Les différentes filiales étrangères examinent donc actuellement comment, et sous quel nom, elles pourraient poursuivre leurs activités.

Quant à la maison-mère, elle s'apprête dans l'immédiat à annoncer le licenciement de 7 000 de ses 28 000 employés des Etats-Unis et du Canada. Les licenciements ne devraient pas en rester là. Selon certains pronostics, dans le cas où Arthur Andersen parviendrait à maintenir une certaine activité, il devrait malgré tout licencier au moins 18 000 personnes.

Le capitalisme, le meilleur des systèmes possibles ?...

J.F.